



الخزينة العامة للمملكة

TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME

REVUE DE PRESSE

Bulletin de statistiques des finances publiques (Septembre – Décembre 2020)



Table des matières

14/12/2020

Presse digitale



LE12.MA

0/24 TGR: Déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre



MAPNEWSLETTERS.MA

0/24 Déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

12/12/2020

Presse écrite



BULLETIN DU CENTRE MAROCAIN DE CONJONCTURE

14/16 Indicateurs économiques



Table des matières

11/12/2020

Presse digitale

**ALMAGHRIBI.MA**

0/24 déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

**BARLAMANE.COM**

0/24 TGR : baisse de 1,4% des recettes ordinaires brutes

0/24 TGR : l'essentiel du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques

**ECOACTU.MA**

0/24 Dette : les charges en intérêts en baisse de 2,3 % à fin novembre

**L'ECONOMISTE**

0/24 TGR: Déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 Finances publiques: Le BMSFP en 3 points-clés

0/24 TGR: Déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

**MAPFINANCE.MA**

0/24 Finances publiques: Le BMSFP en 3 points-clés

0/24 TGR: Déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

**MAPINFO.MA**

0/24 Finances publiques: Le BMSFP de la TGR en 3 points-clés

0/24 TGR: Déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

**MAROKKO.MA**

0/24 TGR: déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

**MEDI 1 TV**

0/24 TGR: déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

0/24 TGR: déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

01/12/2020

Presse écrite

**ECONOMIE & ENTREPRISES**

1/100 Industrie : Le Tabac attise le feu



Table des matières

20/11/2020**Presse écrite** **Challenge****CHALLENGE HEBDO MAROCAIN DES DECIDEURS**

15/70 50 Milliards de DH
 24/70 La dette du Trésor s'envole

13/11/2020**Presse écrite** **L'opinion****L'OPINION**

6/24 TGR Le Maroc enregistre un déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

Presse digitale **LETEMPSmag.ma****LETEMPSMAG.MA**

0/24 Le déficit budgétaire s'est creusé à 50 milliards de DH à fin octobre

 **MAPINFO****MAPINFO.MA**

0/24 Finances publiques: Principaux points du BMSFP de la TGR
 0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre (TGR)

 **MAP NEWSLETTERS****MAPNEWSLETTERS.MA**

0/24 Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre



Table des matières

12/11/2020

Presse digitale

**BERGAAG.COM**

0/24 The budget deficit reached 50 billion dirhams at the end of October according to the TGR

**FR.HESPRESS.COM**0/24 BMSFP : Déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams à fin octobre 2020
0/24 Le déficit budgétaire atteint 50 MMDH à fin octobre selon le TGR**LA NOUVELLE TRIBUNE**

0/24 TGR : Le déficit budgétaire atteint 50 MMDH

**LECOLLIMATEUR.MA**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

**LESINFOS.MA**

0/24 TGR : Un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams à fin octobre

**LESITEINFO.COM**

0/24 Maroc: déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

**L'OPINION**

0/24 TGR: le Maroc enregistre un déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

**MAGHRESS.COM**

0/24 Maroc: déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

**MAPFINANCE.MA**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

**MAROC12.COM**

0/24 Le déficit budgétaire atteint 50 MMDH à fin octobre selon le TGR

**MENARA**

0/24 Le déficit budgétaire atteint 50 milliards de dirhams

**WALAW.PRESS**

0/24 Maroc: Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre (TGR)

04/11/2020

Presse digitale

**MAPFINANCE.MA**

0/24 CT: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août



Table des matières

19/10/2020**Presse écrite****LIBERATION**

15/32 Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

Presse digitale**MAROC12.COM**

0/24 Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

18/10/2020**Presse digitale****LIBERATION**

0/24 Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

**MAGHRESS.COM**

0/24 Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

16/10/2020**Presse écrite****AUJOURD'HUI LE MAROC**

3/43 En repli de 6,9% 151,3 MMDH de recettes fiscales brutes à fin septembre

Presse digitale**2M**

0/24 TGR : baisse des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

**FR.HESPRESS.COM**

0/24 TGR/BMSFP: Repli des recettes brutes à fin septembre et tendance à la baisse

**MAPNEWSLETTERS.MA**

0/24 Repli des recettes fiscales brutes de 6,9%

**WALAW.PRESS**

0/24 Finances publiques: Principaux points du BMSFP de la TGR



Table des matières

15/10/2020

Presse digitale

**AUJOURD'HUIEMAROC**

0/24 En repli de 6,9% : 151,3 MMDH de recettes fiscales brutes à fin septembre

**BARLAMANE.COM**

0/24 Fiscalité domestique : les recettes nettes se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre

**BERGAAG.COM**

0/24 TGR / BMSFP: Decline in gross receipts at the end of September and downward trend

**ECOACTU.MA**

0/24 Dette intérieure du Trésor : l'encours en hausse de 8,2%

0/24 Finances publiques : le déficit budgétaire se chiffre à 41,3 Mds de DH à fin septembre

**FR.HESPRESS.COM**

0/24 Recettes fiscales brutes: Baisse de 6,9% à fin septembre selon la TGR

**H24INFO.MA**

0/24 Maroc: repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre (TGR)

**INFOMEDIAIRE**

0/24 Les recettes fiscales brutes reculent de 6,9% au Maroc à fin septembre

**JOURNAUX.MA**

0/24 En repli de 6,9% : 151,3 MMDH de recettes fiscales brutes à fin septembre

**LA NOUVELLE TRIBUNE**

0/24 TGR : Les recettes fiscales brutes en repli de 6,9% à fin septembre

**LA VIE ECO**

0/24 Maroc : les recettes fiscales brutes en baisse à fin septembre

0/24 Finances publiques : Principaux points du bulletin mensuel de la TGR

**LEBRIEF.MA**

0/24 Net repli des recettes fiscales à fin septembre

**LEDESK.MA**

0/24 Repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

**LEGUIDE.MA**

0/24 Repli des recettes fiscales du Royaume



Table des matières

15/10/2020

Presse digitale

**Les Inspirations Eco**

0/24 TGR. Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

**LESINFOS.MA**

0/24 TGR : Les recettes fiscales brutes en baisse de 6,9% à fin septembre

**LINFORMATION.MA**

0/24 Recettes fiscales brutes: Baisse de 6,9% à fin septembre selon la TGR

**L'OPINION**

0/24 TGR : Repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

**MAGHRESS.COM**

0/24 TGR : Repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

0/24 TGR. Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

**MAP EXPRESS**

0/24 Finances publiques: Principaux points du BMSFP de la TGR

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 Repli des recettes fiscales de 6,9% à fin septembre

**MAPFINANCE.MA**

0/24 Repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

**MAPINFO.MA**

0/24 Finances publiques: Principaux points du BMSFP de la TGR

0/24 Maroc: Repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre (TGR)

**MAPNEWS.MA**

0/24 Finances publiques: Principaux points du BMSFP de la TGR

**MAROC12.COM**

0/24 TGR : Repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

0/24 En repli de 6,9% : 151,3 MMDH de recettes fiscales brutes à fin septembre

0/24 Recettes fiscales brutes: Baisse de 6,9% à fin septembre selon la TGR

0/24 Maroc : les recettes fiscales brutes en baisse à fin septembre

0/24 Finances publiques : Principaux points du bulletin mensuel de la TGR

**MEDI 1 TV**

0/24 Maroc: repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

0/24 Maroc: repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

**MENARA**

0/24 Repli des recettes fiscales du Royaume

PanoraPost.com

PANORAPOST.COM



Table des matières

08/10/2020**Presse écrite****L'opinion** *L'OPINION*

12/24 collectivités territoriales .. Un excédent budgétaire de près de 4,4 MMDH à fin août

07/10/2020**Presse écrite****Libération** *LIBERATION*

14/24 Les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent de 4,4 MMDH à fin août

Presse digitale**Maroc12** *MAROC12.COM*

0/24 Les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent de 4,4 MMDH à fin août

06/10/2020**Presse écrite****LE MATIN** *LE MATIN DU SAHARA*

2/20 Excédent budgétaire de 1,1 milliards de Dir à fin août

Le Jour *MAROC LE JOUR*

0/24 Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

Presse digitale**LE MATIN** *LE MATIN DU SAHARA*

0/24 Excédent budgétaire de 4,4 milliards de DH à fin août

Libération *LIBERATION*

0/24 Les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent de 4,4 MMDH à fin août

Maghress *MAGHRESS.COM*

0/24 Les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent de 4,4 MMDH à fin août

Table des matières

05/10/2020

Presse écrite

L'opinion *L'OPINION*

4/24 collectivités territoriales . Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

Presse digitale

BTP*news**BTPNEWS.MA*

0/24 Collectivités territoriales.. Excédent budgétaire de 4,4 milliards de dirhams à fin août

HESPRESS*FR.HESPRESS.COM*

0/24 collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

LesInfos.ma*LESINFOS.MA*

0/24 collectivités territoriales : Un excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

Magh/ess*MAGHRESS.COM*

0/24 Diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à fin août

MAP
NEWSLETTERS*MAPNEWSLETTERS.MA*

0/24 CT: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

PERSPECTIVES*PERSPECTIVESMED.COM*

0/24 Excédent budgétaire de 4,4 Mrds Dh pour les Collectivités territoriales à fin août



Table des matières

04/10/2020

Presse digitale



2M

0/24 Collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août (TGR)

**H24INFO.MA**

0/24 Les collectivités territoriales affichent un excédent budgétaire de 4,4 milliards à fin août

**INFOMEDIAIRE**

0/24 Excédent budgétaire de 4,4 MMDH pour les collectivités territoriales à fin août

**LE360**

0/24 Collectivités territoriales: excédent budgétaire de 4,4 milliards de dirhams à fin août

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 CT: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

**MAPINFO.MA**

0/24 Finances locales: Le BMSFL de la TGR en quatre points-clés

0/24 Collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août (TGR)

**MAROC12.COM**

0/24 Collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

**PANORAPOST.COM**

0/24 Collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

18/09/2020

Presse écrite

**CHALLENGE HEBDO MAROCAIN DES DECIDEURS**

14/64 7,7%

14/64 -636 MILLIONS DE DH

15/64 4,74 MRDS DE DOLLARS



Table des matières

17/09/2020**Presse écrite****MAROC LE JOUR**

- 4/24 Le déficit budgétaire se creuse à 43,5 MMDH
15/24 Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août

Presse digitale**BERGAAG.COM**

- 0/24 tax revenue fell by 7.7% at the end of August

**BLADI.net**

- 0/24 Maroc : les recettes fiscales ont baissé de 7,7% à fin août

**LA NOUVELLE TRIBUNE**

- 0/24 Finances publiques, les principaux points du bulletin de la TGR

**MAGHRESS.COM**

- 0/24 Repli des recettes fiscales brutes

**MAPINFO.MA**

- 0/24 Finances publiques: Principaux points du BMSFP de la TGR



Table des matières

16/09/2020

Presse digitale



2M

0/24 TGR : Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août

**BOURSENEWS.FNH.MA**

0/24 Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août

**BOURSENEWS.MA**

0/24 Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août

**INFOMEDIAIRE**

0/24 Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août au Maroc

**LA VERITE**

0/24 Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août au Maroc

**LA VIE ECO**

0/24 Maroc : Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août

**LE REPORTER**

0/24 TGR/ Maroc | Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août

**L'ECONOMISTE**

0/24 Repli des recettes fiscales brutes

0/24 Repli des recettes fiscales brutes

**Les Inspirations Eco**

0/24 Maroc: repli des recettes fiscales brutes à fin août (TGR)

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 Repli des recettes fiscales de 7,7% à fin août

**MAPINFO.MA**

0/24 Maroc: Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août (TGR)

**MAPNEWS.MA**

0/24 Maroc: Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août (TGR)

**MAPNEWSLETTERS.MA**

0/24 Les recettes fiscales reculent de 7,7% à fin août



Table des matières

15/09/2020

Presse écrite

MarocHebdo

MAROC HEBDO INTERNATIONAL

8/12 LE LOURD POIDS DE LA DETTE

Presse digitale

Libre Entreprise

LIBREENTREPRISE.MA

0/24 Budget : Pourquoi l'État ne serre pas la ceinture?

MOROCCO GAZETTE

MAROCGAZETTE.COM

0/24 Morocco's Budget Deficit Reached \$4.7 Billion at End of August



Table des matières

14/09/2020

Presse écrite

 **AL BAYANE****AL BAYANE**

7/16 Aggravation du déficit budgétaire à 43,5 MMDH

 **Aujourd'hui****AUJOURD'HUI LE MAROC**

13/21 Le déficit budgétaire atteint 43,5 MMDH à fin août

 **LES ÉCO****Les Inspirations Eco**

23/24 Repli des recettes à fin

 **Libération****LIBERATION**

10/24 Le déficit budgétaire se creuse pour le cinquième mois consécutif

 **Le Jour****MAROC LE JOUR**

14/24 Maroc: le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août

Presse digitale

 **EcoActu****ECOACTU.MA**

0/1 Budget : quand les comptes spéciaux du Trésor rendent la monnaie

 **FLM****FLM.MA**

0/24 Baisse des recettes des monopoles et des participations

 **HESPRESS****FR.HESPRESS.COM**

0/24 TGR: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août

 **INDUSTRIE DU MAROC****Industrie Du Maroc**

0/24 Déficit budgétaire de 43,5 MMDH à fin août, selon la TGR

 **MAP NEWSLETTERS****MAPNEWSLETTERS.MA**

0/24 Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août

 **PERSPECTIVES****PERSPECTIVESMED.COM**

0/24 Le déficit budgétaire se creuse à 43,5 Mrds Dh à fin août



Table des matières

13/09/2020**Presse digitale****2M****2M**

0/24 Maroc: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août (TGR)

**JOURNAUX.MA**

0/24 Trésorerie Générale du Royaume : Le déficit budgétaire atteint 43,5 MMDH à fin août

Libération**LIBERATION**

0/24 Le déficit budgétaire se creuse pour le cinquième mois consécutif

Maghress**MAGHRESS.COM**

0/24 Le déficit budgétaire se creuse pour le cinquième mois consécutif

**TANJA24.COM**

0/24 Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH

Table des matières

12/09/2020

Presse digitale

**AUJOURD'HUI LE MAROC**

0/24 Trésorerie Générale du Royaume : Le déficit budgétaire atteint 43,5 MMDH à fin août

**BERGAAG.COM**

0/24 TGR: The budget deficit at 43.5 billion dirhams at the end of August

**LE MATIN DU SAHARA**

0/24 Maroc: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août

**LE REPORTER**

0/24 TGR/ Maroc | Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août

**LE360**

0/24 Maroc: le déficit budgétaire s'établit à 43,5 MMDH, à fin août (TGR)

**L'ECONOMISTE**

0/24 TGR: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH

**MAGHRESS.COM**

0/24 Trésorerie Générale du Royaume : Le déficit budgétaire atteint 43,5 MMDH à fin août

**MAPBUSINESS.MA**

0/24 Déficit budgétaire de 43,5 MMDH à fin août (TGR)

**MAPINFO.MA**

0/24 Maroc: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août (TGR)

**MAPNEWS.MA**

0/24 Maroc: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août (TGR)

**MEDIAS24.COM**

0/24 Maroc: Le déficit budgétaire s'est établi à 43,5 MMDH à fin août (TGR)

**MENARA**

0/24 Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH

**PANORAPOST.COM**

0/24 Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH

**WALAW.PRESS**

0/24 Maroc: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août (TGR)



Table des matières

05/09/2020**Presse écrite****Le Temps**

10/52

L'EXCÉDENT BUDGÉTAIRE EN NET REcul

04/09/2020**Presse digitale****PAGESAFRIK.INFO**

0/24

Maroc. Les collectivités territoriales enregistrent un nouvel excédent budgétaire à fin juillet

03/09/2020**Presse écrite****LIBERATION**

14/24

Les collectivités territoriales enregistrent un nouvel excédent budgétaire à fin juillet

Presse digitale**BERGAAG.COM**

0/24

Casablanca Stock Exchange: Opening slightly down

02/09/2020**Presse digitale****LIBERATION**

0/24

Les collectivités territoriales enregistrent un nouvel excédent budgétaire à fin juillet

**MAGHRESS.COM**

0/24

Les collectivités territoriales enregistrent un nouvel excédent budgétaire à fin juillet



Table des matières

01/09/2020

Presse écrite

 **AL BAYANE****AL BAYANE**

2/16 Excédent budgétaire de 4,2 MMDH à fin juillet (TGR)

 **LE MATIN****LE MATIN DU SAHARA**

4/20 L'excédent budgétaire avoisine les 4,2 milliards de DH à fin juillet

 **Le Jour****MAROC LE JOUR**

14/24 Excédent budgétaire de 4,2 milliards de dirhams à fin juillet

Presse digitale

 **HESPRESS****FR.HESPRESS.COM**

0/24 Finances locales: Principaux points du Bulletin mensuel de la TGR

 **LE MATIN****LE MATIN DU SAHARA**

0/24 L'excédent budgétaire avoisine les 4,2 milliards de DH à fin juillet



TGR: Déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

Casablanca – le12 La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 57,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme des onze premiers mois de 2020, contre 43 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,4% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 60,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 12,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 47,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,8%, des droits de douane (3,6%), des impôts indirects (8,4%) et des droits d'enregistrement et de timbre (19,6%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 35,1%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 341,5 MMDH à fin novembre 2020, en hausse de 9,6% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019, en raison de l'augmentation de 4,5% des dépenses de fonctionnement, de 7,1% des dépenses d'investissement et de 24,2% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 41% des remboursements du principal (62,5 MMDH contre 44,3 MMDH) et par la baisse de 2,3% des intérêts de la dette (27,6 MMDH contre 28,2 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 501,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 76% contre 77% à fin novembre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 89% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 113,8 MMDH et des dépenses émises de 109,2 MMDH, soit un solde positif de 4,6 MMDH. Les recettes des SEGMA ont été de 1,68 MMDH en baisse de 27,6% tandis que les dépenses émises ss sont établies à 1,27 MMDH en diminution de 41,2%.

Déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 57,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme des onze premiers mois de 2020, contre 43 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,4% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 60,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 12,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 47,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,8%, des droits de douane (3,6%), des impôts indirects (8,4%) et des droits d'enregistrement et de timbre (19,6%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 35,1%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 341,5 MMDH à fin novembre 2020, en hausse de 9,6% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019, en raison de l'augmentation de 4,5% des dépenses de fonctionnement, de 7,1% des dépenses d'investissement et de 24,2% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 41% des remboursements du principal (62,5 MMDH contre 44,3 MMDH) et par la baisse de 2,3% des intérêts de la dette (27,6 MMDH contre 28,2 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 501,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 76% contre 77% à fin novembre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 89% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 113,8 MMDH et des dépenses émises de 109,2 MMDH, soit un solde positif de 4,6 MMDH. Les recettes des SEGMA ont été de 1,68 MMDH en baisse de 27,6% tandis que les dépenses émises ss sont établies à 1,27 MMDH en diminution de 41,2%.

Indicateurs économiques

Tb1 : CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021*
CROISSANCE MONDIALE	3,5	3,4	3,9	3,6	2,9	-4,4	5,2
ÉCONOMIE AVANCÉE	2,3	1,7	2,5	2,2	1,7	-5,8	3,9
ÉCON. ÉMERGEN. ET EN VOIE DE DÉV.	4,3	4,6	4,8	4,5	3,7	-3,3	6,0

Tb2 : MONNAIE ET CRÉDITS (EN MDHS)

	2019	2020		Var (%)	Sept		Var(%)
		août	Sept		2019	2020	
AVOIRS OFFICIELS DE RÉSERVE	253 381	295 513	306 367	3,7%	240 202	306 367	27,5%
CRÉDITS BANCAIRES	916 474	936 048	945 245	1,0%	898 401	945 245	5,2%
DONT CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT	183 177	184 233	183 632	-0,3%	177 619	183 632	3,4%
CRÉDITS IMMOBILIERS	276 742	278 324	279 252	0,3%	274 737	279 252	1,6%
CRÉDITS À LA CONSOMMATION	56 522	54 859	54 960	0,2%	56 156	54 960	-2,1%

Tb3 : INDICATEURS SECTORIELS

	2019	2020		Var(%)	Janvier-Sept		Var(%)
		Sept	Sept		2019	2020	
INDICE PRIX À LA CONSOM. (2006=100)	120,4	120,3	103,3	-14,1%	120,2	106,5	-11,4%
DONT PRODUITS ALIMENTAIRES	127,6	126,8	103,9	-18,1%	127,5	108,2	-15,1%
PRODUITS NON ALIMENTAIRES	114,8	115,1	103,0	-10,5%	114,6	105,2	-8,2%

	2019	2020		Var(%)	Janvier-Sept		Var(%)
		Sept	Sept		2019	2020	
COMMERCE EXTÉRIEUR (MILLIONS DE DH)							
EXPORTATIONS (EN MDHS)	282 020	23 234	27 779	19,6%	211 406	187 099	-11,5%
IMPORTATIONS (EN MDHS)	491 015	39 000	35 013	-10,2%	365 872	307 495	-16,0%
SOLDE COMMERCIAL (MDHS)	-208 995	-15 765	-7 234	-54,1%	-154 466	-120 396	-22,1%
TAUX DE COUVERTURE (%)	0,57	60%	79%	33,2%	0,58	0,61	5,3%
RECETTES DES MRE (MDHS)	64 862	5 346	7 159	33,9%	49 802	50 593	1,6%
RECETTES VOYAGES (MDHS)	78 654	7 140	826	-88,4%	59 795	24 383	-59,2%
RECETTES INV. DIRECTS ÉTRANG. (MDHS)	33 529	716	2 244	213,4%	23 583	18 412	-21,9%
FINANCES PUBLIQUES (EN MDHS)							
RECETTES ORDINAIRES	253 380	185 399	185 280	-0,1%	185 399	185 280	-0,1%
DONT RECETTES FISCALES	217 716	162 416	151 271	-6,9%	162 416	151 271	-6,9%
DÉPENSES ORDINAIRES	239 772	177 010	185 280	4,7%	177 010	185 280	4,7%
DONT PERSONNEL	111 526	82 818	99 991	20,7%	82 818	99 991	20,7%
DÉTTE PUBLIQUE	29 504	24 212	23 660	-2,3%	24 212	23 660	-2,3%
COMPENSATION	18 256	12 519	7 771	-	12 519	7 771	-
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	70 380	44 806	48 671	8,6%	44 806	48 671	8,6%
SOLDE BUDGÉTAIRE	-46 674	-32 294	-41 314	27,9%	-32 294	-41 314	-

Remarque : (*) : Prévisions FMI

Sources : FMI (Perspectives économiques mondiales) ; HCP ; Office des Changes ; Trésorerie Générale du Royaume (Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques) ; Bank Al-Maghrib.

déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 57,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme des onze premiers mois de 2020, contre 43 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,4% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 60,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 12,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 47,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,8%, des droits de douane (3,6%), des impôts indirects (8,4%) et des droits d'enregistrement et de timbre (19,6%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 35,1%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 341,5 MMDH à fin novembre 2020, en hausse de 9,6% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019, en raison de l'augmentation de 4,5% des dépenses de fonctionnement, de 7,1% des dépenses d'investissement et de 24,2% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 41% des remboursements du principal (62,5 MMDH contre 44,3 MMDH) et par la baisse de 2,3% des intérêts de la dette (27,6 MMDH contre 28,2 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 501,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 76% contre 77% à fin novembre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 89% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 113,8 MMDH et des dépenses émises de 109,2 MMDH, soit un solde positif de 4,6 MMDH. Les recettes des SEGMA ont été de 1,68 MMDH en baisse de 27,6% tandis que les dépenses émises ss sont établies à 1,27 MMDH en diminution de 41,2%. Source : Medi1tv.com + MAPMedi1TV Afrique en direct :

TGR : baisse de 1,4% des recettes ordinaires brutes

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 57,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme des onze premiers mois de 2020, contre 43 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,4% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 60,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 12,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 47,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,8%, des droits de douane (3,6%), des impôts indirects (8,4%) et des droits d'enregistrement et de timbre (19,6%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 35,1%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 341,5 MMDH à fin novembre 2020, en hausse de 9,6% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019, en raison de l'augmentation de 4,5% des dépenses de fonctionnement, de 7,1% des dépenses d'investissement et de 24,2% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 41% des remboursements du principal (62,5 MMDH contre 44,3 MMDH) et par la baisse de 2,3% des intérêts de la dette (27,6 MMDH contre 28,2 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 501,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 76% contre 77% à fin novembre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 89% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 113,8 MMDH et des dépenses émises de 109,2 MMDH, soit un solde positif de 4,6 MMDH. Les recettes des SEGMA ont été de 1,68 MMDH en baisse de 27,6% tandis que les dépenses émises ss sont établies à 1,27 MMDH en diminution de 41,2%.

TGR : l'essentiel du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques

Voici les principaux points du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre de la Trésorerie générale du Royaume (TGR) :

- Recettes – Diminution des recettes brutes de 1,4%, provenant de:**
 - La baisse des recettes douanières nettes de 11,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 93 millions de dirhams (MDH) à fin novembre 2020 contre 71 MDH un an auparavant.
 - La baisse de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (-6,3%) et des autres TIC (-3,5%).
 - La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 4,7%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 7,03 MMDH à fin novembre 2020 contre 7,11 MMDH un an auparavant.
- Dépenses – Un taux d'engagement global des dépenses de 76% et un taux d'émission sur engagements de 90% contre respectivement 77% et 89% un an auparavant.** – Des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,6%, en raison de l'augmentation de 7,1% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 5,5% des dépenses de personnel et de 10,9% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,3% des charges en intérêts de la dette, de 25,9% des émissions de la compensation et de 0,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. – Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 9,17 milliards de dirhams (MMDH) contre 9,41 MMDH à fin novembre 2019. – Les dépenses d'investissement émises en hausse de 7,1%, passant de 56,2 MMDH à fin novembre 2019 à 60,2 MMDH à fin novembre 2020, en raison de la hausse de 36,4% des dépenses des charges communes et de la baisse de 9,6% des dépenses des ministères.
- Soldes du Trésor – Un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 8,2 MMDH un an auparavant.** – Un déficit du Trésor de 57,7 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 43 MMDH à fin novembre 2019 compte tenu d'un solde positif de 5,1 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Dette : Les charges en intérêts en baisse de 2,3 % à fin novembre

Les charges en intérêts de la dette ont été de 27.559 MDH à fin novembre 2020 contre 28.198 MDH à fin novembre 2019, en recul en raison de la baisse de 4% des charges liés à la dette intérieure. La Trésorerie générale du Royaume a publié le Bulletin mensuel de statistiques des publiques et qui relève les principales tendances de l'exécution de la Loi de Finances au mois de novembre 2020. Ainsi et à fin novembre, les recettes ordinaires brutes se sont établies à 216,2 Mds de DH contre 219,3 Mds de DH à fin novembre 2019, en diminution de 1,4% et le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 98,9% contre 103,9% un an auparavant. Selon les données de la TGR, 56,2% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 24,7% aux dépenses de matériel, 12,7% aux intérêts de la dette et 4,3% aux émissions de la compensation. Aussi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt. A fin novembre 2020, le financement extérieur net a été positif de 12,6 Mds de DH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 19,4 Mds de DH et les tirages ont été de 32 Mds de DH, dont 10,8 Mds de DH auprès du marché financier international, 10,2 Mds de DH auprès de la BIRD, 3,9 Mds de DH auprès du FMA (Fond monétaire arabe) et 3,4 Mds de DH auprès de la BAD. On notera également que sur le compartiment des dépenses, la hausse des charges de la dette budgétisée de 24,2% s'explique par l'augmentation de 41% des remboursements du principal (62,5 Mds de DH contre 44,3 Mds de DH) et par la baisse de 2,3% des intérêts de la dette (27,6 Mds de DH contre 28,2 Mds de DH). Les charges en intérêts de la dette ont été de 27.559 MDH à fin novembre 2020 contre 28.198 MDH à fin novembre 2019, en diminution de 2,3% ou -639 MDH. Cette diminution s'explique par la baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 4% (24.023 MDH contre 25.024 MDH) et la hausse de celles de la dette extérieure de 11,4% (3.536 MDH contre 3.174 MDH). Dette intérieure s'élevant à 619,9 Mds de DH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 10,5% par rapport à son niveau à fin décembre 2019. Cette tendance haussière est à chercher du côté du recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 58,4 Mds de DH, résultant de souscriptions pour 143,1 Mds de DH et de remboursements pour 84,7 Mds de DH contre un recours pour un montant net de 21,2 Mds de DH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 100,8 Mds de DH et de remboursements pour 79,7 Mds de DH. A fin novembre 2020 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette. Ces opérations ont porté sur un montant global de 20,3 Mds de DH. Lire également : DÉFICIT BUDGÉTAIRE : 59,2 MDS DE DH À FIN NOVEMBRE

TGR: Déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 57,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme des onze premiers mois de 2020, contre 43 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre. ADVERTISING Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,4% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 60,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 12,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 47,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,8%, des droits de douane (3,6%), des impôts indirects (8,4%) et des droits d'enregistrement et de timbre (19,6%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 35,1%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 341,5 MMDH à fin novembre 2020, en hausse de 9,6% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019, en raison de l'augmentation de 4,5% des dépenses de fonctionnement, de 7,1% des dépenses d'investissement et de 24,2% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 41% des remboursements du principal (62,5 MMDH contre 44,3 MMDH) et par la baisse de 2,3% des intérêts de la dette (27,6 MMDH contre 28,2 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 501,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 76% contre 77% à fin novembre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 89% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 113,8 MMDH et des dépenses émises de 109,2 MMDH, soit un solde positif de 4,6 MMDH. Les recettes des SEGMA ont été de 1,68 MMDH en baisse de 27,6% tandis que les dépenses émises ss sont établies à 1,27 MMDH en diminution de 41,2%.

Finances publiques: Le BMSFP en 3 points-clés

Casablanca, Voici les principaux points du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre de la Trésorerie générale du Royaume (TGR):

1. Recettes : – Diminution des recettes brutes de 1,4%, provenant de:
 - La baisse des recettes douanières nettes de 11,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 93 millions de dirhams (MDH) à fin novembre 2020 contre 71 MDH un an auparavant.
 - La baisse de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (-6,3%) et des autres TIC (-3,5%).
 - La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 4,7%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 7,03 MMDH à fin novembre 2020 contre 7,11 MMDH un an auparavant.
2. Dépenses: – Un taux d’engagement global des dépenses de 76% et un taux d’émission sur engagements de 90% contre respectivement 77% et 89% un an auparavant. – Des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,6%, en raison de l’augmentation de 7,1% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 5,5% des dépenses de personnel et de 10,9% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,3% des charges en intérêts de la dette, de 25,9% des émissions de la compensation et de 0,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. – Le montant global des remboursements de TVA à l’intérieur et à l’importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 9,17 milliards de dirhams (MMDH) contre 9,41 MMDH à fin novembre 2019. – Les dépenses d’investissement émises en hausse de 7,1%, passant de 56,2 MMDH à fin novembre 2019 à 60,2 MMDH à fin novembre 2020, en raison de la hausse de 36,4% des dépenses des charges communes et de la baisse de 9,6% des dépenses des ministères.
3. Soldes du Trésor: – Un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 8,2 MMDH un an auparavant. – Un déficit du Trésor de 57,7 MMDH, compte tenu d’un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l’Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 43 MMDH à fin novembre 2019 compte tenu d’un solde positif de 5,1 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

TGR: Déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

Casablanca – La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 57,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme des onze premiers mois de 2020, contre 43 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,4% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 60,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 12,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 47,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,8%, des droits de douane (3,6%), des impôts indirects (8,4%) et des droits d'enregistrement et de timbre (19,6%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 35,1%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 341,5 MMDH à fin novembre 2020, en hausse de 9,6% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019, en raison de l'augmentation de 4,5% des dépenses de fonctionnement, de 7,1% des dépenses d'investissement et de 24,2% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 41% des remboursements du principal (62,5 MMDH contre 44,3 MMDH) et par la baisse de 2,3% des intérêts de la dette (27,6 MMDH contre 28,2 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 501,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 76% contre 77% à fin novembre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 89% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 113,8 MMDH et des dépenses émises de 109,2 MMDH, soit un solde positif de 4,6 MMDH. Les recettes des SEGMA ont été de 1,68 MMDH en baisse de 27,6% tandis que les dépenses émises ss sont établies à 1,27 MMDH en diminution de 41,2%.

Finances publiques: Le BMSFP en 3 points-clés

Voici les principaux points du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre de la Trésorerie générale du Royaume (TGR):

1. Recettes : – Diminution des recettes brutes de 1,4%, provenant de:
 - La baisse des recettes douanières nettes de 11,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 93 millions de dirhams (MDH) à fin novembre 2020 contre 71 MDH un an auparavant.
 - La baisse de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (-6,3%) et des autres TIC (-3,5%).
 - La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 4,7%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 7,03 MMDH à fin novembre 2020 contre 7,11 MMDH un an auparavant.
2. Dépenses: – Un taux d’engagement global des dépenses de 76% et un taux d’émission sur engagements de 90% contre respectivement 77% et 89% un an auparavant. – Des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,6%, en raison de l’augmentation de 7,1% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 5,5% des dépenses de personnel et de 10,9% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,3% des charges en intérêts de la dette, de 25,9% des émissions de la compensation et de 0,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. – Le montant global des remboursements de TVA à l’intérieur et à l’importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 9,17 milliards de dirhams (MMDH) contre 9,41 MMDH à fin novembre 2019. – Les dépenses d’investissement émises en hausse de 7,1%, passant de 56,2 MMDH à fin novembre 2019 à 60,2 MMDH à fin novembre 2020, en raison de la hausse de 36,4% des dépenses des charges communes et de la baisse de 9,6% des dépenses des ministères.
3. Soldes du Trésor: – Un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 8,2 MMDH un an auparavant. – Un déficit du Trésor de 57,7 MMDH, compte tenu d’un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l’Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 43 MMDH à fin novembre 2019 compte tenu d’un solde positif de 5,1 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

TGR: Déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 57,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme des onze premiers mois de 2020, contre 43 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,4% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 60,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 12,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 47,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,8%, des droits de douane (3,6%), des impôts indirects (8,4%) et des droits d'enregistrement et de timbre (19,6%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 35,1%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 341,5 MMDH à fin novembre 2020, en hausse de 9,6% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019, en raison de l'augmentation de 4,5% des dépenses de fonctionnement, de 7,1% des dépenses d'investissement et de 24,2% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 41% des remboursements du principal (62,5 MMDH contre 44,3 MMDH) et par la baisse de 2,3% des intérêts de la dette (27,6 MMDH contre 28,2 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 501,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 76% contre 77% à fin novembre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 89% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 113,8 MMDH et des dépenses émises de 109,2 MMDH, soit un solde positif de 4,6 MMDH. Les recettes des SEGMA ont été de 1,68 MMDH en baisse de 27,6% tandis que les dépenses émises ss sont établies à 1,27 MMDH en diminution de 41,2%.

Finances publiques: Le BMSFP de la TGR en 3 points-clés

Voici les principaux points du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre de la Trésorerie générale du Royaume (TGR):

- 1. Recettes :** - Diminution des recettes brutes de 1,4%, provenant de:
 - La baisse des recettes douanières nettes de 11,4%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 93 millions de dirhams (MDH) à fin novembre 2020 contre 71 MDH un an auparavant.
 - La baisse de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (-6,3%) et des autres TIC (-3,5%).
 - La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 4,7%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 7,03 MMDH à fin novembre 2020 contre 7,11 MMDH un an auparavant.
- 2. Dépenses:** - Un taux d'engagement global des dépenses de 76% et un taux d'émission sur engagements de 90% contre respectivement 77% et 89% un an auparavant. - Des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,6%, en raison de l'augmentation de 7,1% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 5,5% des dépenses de personnel et de 10,9% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,3% des charges en intérêts de la dette, de 25,9% des émissions de la compensation et de 0,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. - Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 9,17 milliards de dirhams (MMDH) contre 9,41 MMDH à fin novembre 2019. - Les dépenses d'investissement émises en hausse de 7,1%, passant de 56,2 MMDH à fin novembre 2019 à 60,2 MMDH à fin novembre 2020, en raison de la hausse de 36,4% des dépenses des charges communes et de la baisse de 9,6% des dépenses des ministères.
- 3. Soldes du Trésor:** - Un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 8,2 MMDH un an auparavant. - Un déficit du Trésor de 57,7 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 43 MMDH à fin novembre 2019 compte tenu d'un solde positif de 5,1 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.



TGR: Déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 57,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme des onze premiers mois de 2020, contre 43 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,4% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 60,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 12,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 47,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,8%, des droits de douane (3,6%), des impôts indirects (8,4%) et des droits d'enregistrement et de timbre (19,6%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 35,1%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 341,5 MMDH à fin novembre 2020, en hausse de 9,6% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019, en raison de l'augmentation de 4,5% des dépenses de fonctionnement, de 7,1% des dépenses d'investissement et de 24,2% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 41% des remboursements du principal (62,5 MMDH contre 44,3 MMDH) et par la baisse de 2,3% des intérêts de la dette (27,6 MMDH contre 28,2 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 501,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 76% contre 77% à fin novembre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 89% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 113,8 MMDH et des dépenses émises de 109,2 MMDH, soit un solde positif de 4,6 MMDH. Les recettes des SEGMA ont été de 1,68 MMDH en baisse de 27,6% tandis que les dépenses émises ss sont établies à 1,27 MMDH en diminution de 41,2%.

TGR: déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

Fri, 11 Dec 2020 12:19:00 GMT TGR: déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 57,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme des onze premiers mois de 2020, contre 43 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,4% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 60,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 12,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 47,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,8%, des droits de douane (3,6%), des impôts indirects (8,4%) et des droits d'enregistrement et de timbre (19,6%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 35,1%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 341,5 MMDH à fin novembre 2020, en hausse de 9,6% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019, en raison de l'augmentation de 4,5% des dépenses de fonctionnement, de 7,1% des dépenses d'investissement et de 24,2% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 41% des remboursements du principal (62,5 MMDH contre 44,3 MMDH) et par la baisse de 2,3% des intérêts de la dette (27,6 MMDH contre 28,2 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 501,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 76% contre 77% à fin novembre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 89% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 113,8 MMDH et des dépenses émises de 109,2 MMDH, soit un solde positif de 4,6 MMDH. Les recettes des SEGMA ont été de 1,68 MMDH en baisse de 27,6% tandis que les dépenses émises ss sont établies à 1,27 MMDH en diminution de 41,2%.



TGR: déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 57,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme des onze premiers mois de 2020, contre 43 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,4% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 60,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 12,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 47,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,8%, des droits de douane (3,6%), des impôts indirects (8,4%) et des droits d'enregistrement et de timbre (19,6%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 35,1%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 341,5 MMDH à fin novembre 2020, en hausse de 9,6% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019, en raison de l'augmentation de 4,5% des dépenses de fonctionnement, de 7,1% des dépenses d'investissement et de 24,2% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 41% des remboursements du principal (62,5 MMDH contre 44,3 MMDH) et par la baisse de 2,3% des intérêts de la dette (27,6 MMDH contre 28,2 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 501,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 76% contre 77% à fin novembre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 89% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 113,8 MMDH et des dépenses émises de 109,2 MMDH, soit un solde positif de 4,6 MMDH. Les recettes des SEGMA ont été de 1,68 MMDH en baisse de 27,6% tandis que les dépenses émises ss sont établies à 1,27 MMDH en diminution de 41,2%. Medi1TV Afrique en direct:



TGR: déficit budgétaire de 57,7 MMDH à fin novembre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 57,7 milliards de dirhams (MMDH) au terme des onze premiers mois de 2020, contre 43 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 5 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de novembre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,4% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6%, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 60,6 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 12,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 47,9 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,8%, des droits de douane (3,6%), des impôts indirects (8,4%) et des droits d'enregistrement et de timbre (19,6%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 35,1%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 341,5 MMDH à fin novembre 2020, en hausse de 9,6% par rapport à leur niveau à fin novembre 2019, en raison de l'augmentation de 4,5% des dépenses de fonctionnement, de 7,1% des dépenses d'investissement et de 24,2% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 41% des remboursements du principal (62,5 MMDH contre 44,3 MMDH) et par la baisse de 2,3% des intérêts de la dette (27,6 MMDH contre 28,2 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 501,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 76% contre 77% à fin novembre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 89% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 113,8 MMDH et des dépenses émises de 109,2 MMDH, soit un solde positif de 4,6 MMDH. Les recettes des SEGMA ont été de 1,68 MMDH en baisse de 27,6% tandis que les dépenses émises ss sont établies à 1,27 MMDH en diminution de 41,2%. Medi1TV Afrique en direct:

Industrie : Le Tabac attise le feu

INDUSTRIE
LE TABAC
ATTISE LE FEU

Industrie : Le Tabac attise le feu

Entreprises



L'entreprise a dégringolé dans le classement 2020 des 500 plus grandes entreprises du 15e au 50e rang.

LE TABAC ATTISE LE FEU

Depuis quelques années, le secteur des tabacs au Maroc connaît une **reconfiguration à marche forcée**. Augmentations successives des prix de vente, nouvelles réglementations et concurrence intensive bouleversent les fondamentaux du secteur, une tendance lourde accentuée à court terme par les effets de la pandémie. Décryptage.

Meysoune Belmaza

«Pour vivre heureux, vivons cachés», c'est le credo qui semblait unir l'ensemble des opérateurs du marché des tabacs du Maroc depuis plusieurs années. Cette conviction cependant semble partir en fumée, à la faveur des coups de boutoir liés aux augmentations de taxes de ces dernières

années, de leur impact sur les prix de vente, et de l'intense concurrence que se livrent les principaux opérateurs. Là encore, l'irruption de la pandémie Covid-19, source de disruption pour beaucoup de secteurs, n'a pas freiné cette situation évolutive, bien au contraire.

«Aujourd'hui avec la Covid, l'Etat a un besoin pressant de ressources budgétaires, et notamment pour le financement de la couverture médicale universelle (à partir du Fonds de cohésion sociale alimenté partiellement par les recettes des taxes intérieures de consommation, ndr). Il est donc tout naturel que l'Etat veuille exploiter le potentiel budgétaire de ses vaches à lait traditionnelles», estime un fin connaisseur des arcanes des finances publiques.

Par ricochet, peut-on en déduire que les fumeurs de cigarettes, qui se sont habitués ces dernières années à des augmentations des prix des cigarettes au 1er janvier, doivent craindre de nouvelles augmentations des prix en janvier 2021?

«Le projet de loi de finances 2021, actuellement en discussion au parlement, ne porte pas de modification des taxes intérieures de tabac, mis à part la réintégration du coût du marquage fiscal dans l'assiette de calcul. Pour autant, les opérateurs n'excluent pas l'éventualité d'une augmentation des prix, à l'instar de celles de janvier et d'août 2020 qui semblent susciter des réactions contrastées des opérateurs, nous a confié un parlementaire sous le sceau de la confidentialité.

Industrie : Le Tabac attise le feu

Entreprises

«La dernière augmentation des prix de cigarettes est survenue en pleine crise Covid. Comme vous le savez, depuis le début de cette crise, tous les secteurs économiques ont enregistré une baisse des ventes d'abord à cause des restrictions sanitaires mais aussi à la baisse du pouvoir d'achat. Aujourd'hui, il est difficile d'estimer l'impact réel de cette dernière augmentation sur nos parts de marché et surtout de la dissocier de la crise actuelle», nous explique Abia Benslimane, Directeur External Affairs de Philip Morris (PM) Maroc.

Même son de cloche pour Ghassan Khaïber, Directeur Corporate Affairs, Legal Affairs et Communication chez la Société marocaine des tabacs (SMT) qui estime que «le Maroc et son économie traversent une période de fortes turbulences, et nous comprenons parfaitement le besoin critique pour l'Etat de générer de nouvelles recettes budgétaires. Pour réussir cette mobilisation, nous pensons que les opérateurs doivent jouer leur rôle, certes en accompagnant la politique publique, mais également en tenant compte du pouvoir d'achat du consommateur, de l'élasticité prix et de la dimension socio-économique du secteur».

Toujours à la question de savoir si de prochaines augmentations de prix sont à prévoir, le responsable de la SMT se veut prudent: «Les prix des produits de tabacs étant homologués par l'Administration, nous ne pouvons ni confirmer ni infirmer une telle information».

Ce n'est cependant pas l'avis des buralistes, qui semblent privilégier la piste d'une prochaine augmentation des prix en janvier 2021, une rumeur confirmée au trade ces dernières semaines par les commerciaux de certains opérateurs.

«Ces augmentations de prix de cigarette saccadées arrivent très mal dans

Des buralistes semblent privilégier la piste d'une prochaine augmentation des prix en janvier 2021.



Cette année, le taux de contrebande a atteint le niveau le plus bas, Benslimane.

un secteur qui est déjà très fortement fiscalisé. Entre le poids de la Taxe Intérieure de Consommation et celui de la hausse des droits d'importation, les opérateurs se sentent submergés pour dire la vérité. Mais que peut-on faire à part subir en silence? Dire non au législateur qui détient les pleins pouvoirs? Que nenni! Le passé témoignera que le premier réflexe de l'Etat est d'augmenter la taxation», déplore un cigarettier sous couvert d'anonymat.

«Avec les fermetures des frontières, des bars et restaurants pendant le confinement, les ventes d'alcool et de tabacs sont au plus bas. Donc, les recettes fiscales baissent et l'Etat stresse pour compenser l'effet baisse en élargissant l'assiette de manière à recouvrer à peu près le même total de recettes fiscales», relève-t-il.

Un constat corroboré par un haut responsable au sein d'une filiale d'une multinationale, qui regrette que les augmentations de prix de cigarettes au Maroc soient dans la plupart des cas liées à l'augmentation de la TIC sur le tabac.

«Durant ces 5 dernières années, il y a eu plusieurs augmentations de la taxe qui ont été partiellement reflétées sur le prix de vente sur le marché.

Il faut dire que la TIC fait partie des instruments pour réduire la prévalence du tabagisme», partage-t-il avec EE, ajoutant: «En revanche, son efficacité dépend de deux éléments principaux. D'abord, ces augmentations de taxe doivent être graduelles et régulières comme par exemple en Europe, cela permettra aux consommateurs de s'habituer à ces hausses graduelles de prix mais aussi assurer une certaine stabilité sur le marché. Ensuite, la différence de prix entre le produit le plus cher et celui le moins cher ne doit pas être importante, car dans le cas échant, au lieu de réduire leur consommation, les fumeurs vont se diriger vers des produits à bas prix et moins taxés».

Pour les néophytes, ce phénomène s'appelle le Downtrading. En cette période de crise liée à la Covid, certains opérateurs, à l'instar de PMI et JTI, mettent en avant la tendance des consommateurs à abandonner les marques premiums vers des marques moins chères, au Maroc comme à l'international. Une affirmation tempérée du côté de la SMT qui estime que lorsque l'on définit la structure et le niveau d'augmentation des prix, il convient de procéder avec prudence et de tenir compte de la sensibilité des consommateurs au prix et au revenu, de manière que la politique fiscale serve à la fois les objectifs de santé publique et de recettes publiques.

Plus qu'une différence de points de vue, cette divergence d'analyses trahit la vive tension concurrentielle qui anime le secteur du tabac au Maroc entre d'une part, la SMT, opérateur historique et unique fabricant local, et d'autre part, des fabricants internationaux représentés par des distributeurs locaux.

Pour comprendre la dynamique qui agite le secteur aujourd'hui, il convient de mettre en perspective son évolution depuis sa libéralisation, fin 2010. Privatisée en 2003 et cédée au groupe franco-espagnol Altadis, l'ancienne Régie des Tabacs évolue depuis 2008 dans le giron du groupe britannique Imperial Brands.

A la faveur de la suppression du monopole de l'Etat relatif à l'importation et la distribution en gros des tabacs manufacturés intervenue à

Industrie : Le Tabac attise le feu

Entreprises

compter du 31 décembre 2010, deux majors mondiales du secteur ont opté pour leurs propres circuits de distribution. Ainsi, Japan Tobacco International a choisi de distribuer ses produits par North Africa Tobacco Company; tandis que British American Tobacco a choisi de s'allier à Dislog.

Philips Morris International a en revanche préféré continuer son partenariat avec la SMT à travers un accord de fabrication, de distribution et de merchandising jusqu'en 2015, date à laquelle il décide d'arrêter la fabrication locale de ses produits et d'opter pour une distribution à travers son partenaire de référence au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, EMID, filiale du groupe émirati Al Rashideen International Holding Company qui détient l'exclusivité de la distribution des produits de PMI dans plusieurs pays arabes.

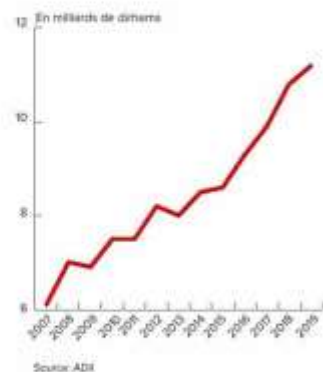
Pratiques de dumping

Depuis lors, force est de constater que le marché connaît une concurrence acharnée entre les opérateurs, avec en toile de fond des changements de fiscalité et de prix de plus en plus fréquents qui exacerbent les tensions concurrentielles.

«Il existe une corrélation étroite entre l'arbre des prix des marques de tabacs et l'équilibre concurrentiel du marché. Tout changement de fiscalité

11 MILLIARDS EN 2019

Les montants perçus au titre de la TIC ont presque été multipliés par 2 sur une décennie



oblige chaque opérateur à repenser sa stratégie commerciale, tout en essayant d'anticiper les réactions des autres. Dans le cadre d'un régime de prix réglementés, conditionné par un mécanisme d'homologation, l'équation n'est pas simple à résoudre», nous explique un ancien cadre du secteur reconverti dans d'autres activités.

Certains s'y sont cassé les dents, à l'instar du fabricant British American Tobacco, premier à dégainer à la libéralisation, mais qui suite à son échec a choisi de réduire ses activités au Maroc à leur minimum, les pilotant à partir de son bureau d'Alger.

D'autres, comme la SMT, semblent avoir également été éprouvés par cette décennie de dure compétition. Si l'entreprise a dégringolé dans le classement des 500 édition 2020 du 15e au 50e rang, affichant un chiffre d'affaires 2019 de 2,27 milliards contre un CA 2018 de 7,25 MMDH, c'est plus par choix de ne plus afficher la TIC dans son chiffre d'affaires. Un jeu d'écriture comptable qui ne masque pourtant pas la crise que connaît l'opérateur historique qui a perdu ses principales marques d'importation.

«Effectivement, nous n'en faisons pas un mystère, la SMT a clairement été impactée depuis la libéralisation du secteur», commente Ghassan Khaber.

«Nous avons fait le choix stratégique de garder une chaîne de valeur intégrée au Maroc, et bien que le monopole de la fabrication ait été démantelé depuis 2005, nous sommes restés le seul opérateur à fabriquer ses cigarettes localement, notamment en s'appuyant sur un portefeuille de marques marocaines», indique-t-il, précisant: «Or, les prix historiquement bas des marques marocaines ont été plus impactés par les augmentations successives de fiscalité. Au bureau de tabac, la marque Casa qui était vendue il y a 3 ans à peine à 11 dirhams est aujourd'hui commercialisée à 20 dirhams. Marquise, quant à elle, a vu son prix évoluer de 17 à 22 dirhams, alors qu'au même moment des marques internationales importées étaient lancées sur le marché marocain à des prix encore plus bas que celles locales.

«Si downtrading il y a, la SMT a été

Une divergence d'analyses trahit la vive tension concurrentielle qui anime le secteur.

la première à en pâtir, prise en étau entre des marques internationales à prix bas et des marques premium à prix gelés depuis 2004, alors que la loi 46.02 stipule que le prix d'un produit de tabac ne peut pas être inférieur à la somme des taxes, des coûts de revient et des marges bénéficiaires», répond la SMT à l'évocation du downtrading, mettant en exergue en des termes à peine voilés des pratiques de dumping. «C'est pourquoi nous ne pouvons que saluer la politique fiscale de ces deux dernières années, et notamment la décision de relever de 30 à 40% les droits d'importation sur les cigarettes, qui a contraint l'ensemble des opérateurs à revenir à la vérité économique des prix sur le marché», témoigne Khaber.

Constat corroboré par un autre expert des finances publiques: «Le législateur a tapé sur les marques premium d'une part parce qu'elles ont fait de la résistance des années durant, et d'autre part parce qu'elles recèlent le meilleur potentiel de recettes fiscales, grâce à la composante ad-valorem et la relative insensibilité de leurs consommateurs au facteur prix. Parce qu'au bout du compte, la majorité des opérateurs savent qu'en augmentant le prix, ils vendront moins mais donneront tout de même plus de recettes à l'Etat.

La TIC fait un tabac

Confrontée aux stratégies de discrétion des opérateurs, extrêmement jaloux de leurs chiffres, E&E a néanmoins pu reconstituer grâce au croisement de plusieurs sources la configuration du marché du tabac au Maroc.

Vraisemblablement, en termes de parts de marché, la SMT mène toujours le bal avec 57% tandis que PMI et JTI revendiquent chacun plus de 20% du marché et le reste étant par-

Industrie : Le Tabac attise le feu

tagé entre BAT et deux autres opérateurs, Bazard Distribution, et Habanos, présents sur le segment du Muassel. En outre, si l'on se réfère au dernier bulletin mensuel de statistiques des finances publiques d'octobre dernier publié par la TGR, l'on déduit que les recettes de la TIC appliquée aux tabacs manufacturés ont rapporté à l'Etat un peu plus de 8,27 milliards de dirhams à fin octobre contre près de 8,98 milliards à la même période en 2019, soit une baisse de 7,9%. Cette baisse est due aux dernières augmentations des prix de cigarettes, nous explique une source digne de foi à l'Administration des douanes, rappelant que les 11,2 MMDH de recettes perçues au titre de la TIC au cours de l'année 2019 ont été presque du même ordre qu'en 2018 (10,8 MMDH) pour un volume de paquets de cigarettes déclarés de 726,6 millions en 2019 contre 981,9 en 2018 (voir schéma). Et de décrypter pour EE: «Il y a certes eu une croissance des montants perçus au titre de la TIC sur les tabacs manufacturés qui a été presque multipliée par 2, mais elle n'est visible que sur une décennie (2009-2019)...».

Selon ce fiscaliste, l'industrie du tabac représente un enjeu fiscal important, en tant que deuxième contributeur aux recettes de la TIC après les produits pétroliers. «Malgré la crise, le tabac continue d'être l'un des secteurs

les plus épargnés de l'économie marocaine, générant un chiffre d'affaires estimé à près de 16 milliards de dirhams, dont plus de 11 milliards de dirhams de recettes fiscales», déchiffre-t-il.

La contrebande fait bande à part

Quid de la contrebande? «Nous devons reconnaître que les autorités ont fait un formidable travail de lutte contre la contrebande, qui n'a cessé de reculer ces dernières années, alors même que les prix des produits de tabacs évoluaient à la hausse, avancé-on du côté de la SMT. Une position partagée par Abla Benslimane, qui estime: «Grâce aux efforts des douanes et des autorités nationales le taux de contrebande au Maroc est en baisse continue depuis 4 ans. Cette année, il a atteint le niveau le plus bas, soit 1,3%, et cela malgré les augmentations des prix appliquées en 2019 et 2020». Pourtant, sous couvert d'anonymat, d'autres opérateurs n'hésitent pas à remettre en question les résultats de la 7e étude de prévalence des cigarettes de contrebande au titre de l'année 2020, publiée en septembre 2020 par l'Administration des douanes et impôts indirects. «On se demande comment la contrebande peut exploser dans un pays où les frontières sont fermées à cause de la Covid mais aussi du froid avec l'Algérie?», souligne un opérateur,



Nous n'en faisons pas un mystère, la SMT a clairement été impactée depuis la libéralisation du secteur, Khaber.

sans cacher son scepticisme.

Un constat partiellement appuyé par une source au niveau d'EMID, et qui fait quotidiennement du terrain: «Nous avons, depuis 2018, pris l'exclusivité de la distribution auprès du biscuitier Mondelez pour renforcer nos activités. Et depuis, ils nous ont fait régulièrement état de problèmes de contrebande qui ont impacté jusqu'à 50% du marché. Idem pour les cartouches de cigarettes qui rentraient d'Espagne et étaient écoulées au niveau des épiceries et des marchands à la sauvette».

Ce commercial de la société émiratie reconnaît également: «Certes, le problème a été atténué grâce aux mesures de l'ADII, ce qui a permis d'améliorer nos performances, mais surtout avec la fermeture des frontières liée à la Covid. En d'autres termes, plus rien ne rentre et donc les ventes de nos produits apparemment commencent à monter contre une baisse de la contrebande».

Et ce n'est pas tout. Il s'attarde sur l'exemple de la France où le paquet coûte 10 euros, à cause principalement des taxes qui sont chères, alors que la cartouche de contrebande peut coûter à peine 3 euros finalement ou même moins. «Et même s'ils ont un niveau de vie supérieur au nôtre,

Une usine Marlboro qu'on attend toujours à Tanger

Flash-back sur une histoire rocambolesque. Malgré la libéralisation de la fabrication début 2005, la SMT est restée le seul opérateur industriel du secteur. Et lorsque le fabricant international PMI a choisi de s'allier à EMID, les deux partenaires se sont engagés auprès des autorités à la mise en place d'une unité industrielle de fabrication des cigarettes au Maroc. EMID a ainsi communiqué en 2016 sur l'acquisition de foncier industriel du côté de la technopole de Tanger, mais ces intentions d'investissement sont restées lettre morte, et ce malgré des effets d'annonce régulièrement répétés.

«Evidemment, à l'ère de la massification des flux industriels, et des économies d'échelle des méga-usines, il apparaît peu concevable

qu'un opérateur puisse investir dans une nouvelle usine sans garantir un volume minimal de production supérieur à 10 milliards de cigarettes», souligne un fin connaisseur de cette industrie, ancien expatrié dans la branche manufacturing d'une des majors. Ceci étant dit, certains experts en relations internationales se plaisent à dire que probablement ce désengagement d'EMID était dû quelque part à la détérioration des relations maroco-émiraties au fil du temps. D'où une interrogation qui fuse: maintenant que les relations entre les deux pays ont repris de plus belle, EMID respectera-t-elle sa promesse ou devra-t-elle la renvoyer pour après la fin de la Covid à défaut des calendes grecques? Wait and see...

Industrie : Le Tabac attise le feu

leurs consommateurs se rabattent sur la contrebande avec des cigarettes qui rentrent d'Italie, Belgique et Luxembourg principalement car vendues à 5-6 euros, donc moins chères finalement que Marlboro», estime-t-il, ajoutant que pendant le confinement, même si chez eux on peut croire qu'il y a plus de contrôle, n'oublions pas qu'ils ont la mafia qui écoule sa marchandise dans des gares et différents quartiers populaires...!

Au moins un point sur lequel tout le monde s'accorde: un gros risque existe pour que les fumeurs bifurquent vers de la contrebande si leur paquet de clopes devient plus cher! «Si on ne veut pas subir la même chose que la France et où pour un paquet de cigarettes, les gens sont capables de faire jusqu'à 15 ou 20 km, il vaut mieux que le Maroc tempère ses ardeurs en matière de taxation et de fiscalité. L'éradication du commerce illicite ne pouvant être que le résultat d'un effort de longue haleine», taclent les professionnels du secteur.

Des marques se démarquent

«Certains opérateurs comme JTI ont préféré, lors de l'avant-dernière augmentation tarifaire, diminuer leurs marges pour gagner en part de marché. Alors que c'est le contraire chez PMI puisqu'au niveau du prix de vente public, nos produits sont plus ou moins les plus chers. En termes de ventes, il faut savoir aussi que PM Maroc est le leader avec notre marque phare Marlboro, vendue à 37 dirhams, ainsi que les 5 articles de sa famille: les Beyonds avec les capsules men-

«Le basculement du marché vers la contrebande est un risque pour le secteur en cas de hausse des prix.»

thol, Gold (light), Red (le cheval de bataille qui est le moins connu) et la souple qui est la moins chère à 32 dirhams vu que son packaging n'est pas en carton», précise un commercial chez EMID qui souligne, au passage, que Camel et Winston de la JTI suivent de très près.

Et d'apporter quelques précisions question stratégie: «D'ailleurs, PMI a voulu, à part le packaging, changer même la composition 14-1-14 de la souple début 2019 pour concurrencer Winston mais ça n'a pas marché. La preuve, même étant moins chère, elle n'est pas très vendue. En outre, on a arrêté la production de nos cigarettes en Turquie sauf pour la Gold pour revenir en Suisse depuis fin 2018 d'abord avec la Beyond avant de faire la même chose avec la marque phare RED début 2019».

De fil en aiguille, beaucoup d'opérateurs se plaignent de facteurs typiquement Covid qui sont à l'origine des baisses de ventes de cigarettes, au niveau par exemple des GMS mais aussi des clients grands comptes comme les hôtels.

«Par exemple, à Mazagan on faisait en chiffres dans les environs de 1,5 à 2 MDH par mois, donc voilà un impact numéro un. Il y a aussi une

baisse constatée dans les prisons de l'ordre de 30% et puis également pour les réseaux pétroliers (Total, Afriquia...), vu que les stations n'étaient plus ouvertes 24h/24. Ces facteurs influent énormément sachant que PMI et JTI n'assurent pas la couverture avec leurs marques de tout le territoire. Ils ne sont pas présents partout au Maroc, contrairement à la SMT dont le système de distribution «capillarise» toutes les régions du Maroc, même les endroits les plus reculés», rappelle notre source à EMID, citant également l'impact de la vente à la tige surtout en période Covid. «Avant le Corona, ce ne sont pas moins de 200.000 familles qui vivaient de la vente en détail: des vendeurs à la tige réguliers, des gardiens de voitures, des serveurs de cafés, des vendeurs de fruits secs et de pépites... Maintenant, il faut prendre en considération que beaucoup de personnes dans l'hôtellerie ou autres qui ont perdu leur travail se sont reconverties momentanément en vendeurs à la tige. Avec même le déclenchement d'un marché noir à base de produits légaux et qui s'échangent après le couvre-feu entre 50 et 70 DH, a-t-il observé de visu.

Quoi qu'il en soit, opérateurs, débiteurs, voire aussi vendeurs à la tige, tous restent accrochés aux scénarii liés à l'adoption du projet de loi de Finances au parlement. Chacun pour une considération qui lui est propre attend le verdict le 1er janvier 2021 concernant les prix des tabacs. ■
mbelmaza@sp.ma

50 milliards de DH



La situation des charges et ressources du Trésor, dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de DH à fin octobre 2020, contre 39,8 milliards de DH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 milliards de DH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 milliards de DH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 milliards de DH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 milliards de DH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 milliards de DH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 milliards de DH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 milliards de DH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%.

La dette du Trésor s'envole

PLF 2021 Les finances publiques ont été soumises à rude épreuve par la crise sanitaire, avec une hausse soutenue des dépenses ordinaires, conjointement à la contraction continue des recettes publiques. Le résultat, est l'envolée du déficit budgétaire qui frôle les 50 MMDH à fin octobre 2020 et par ricochet, une détérioration imparable du ratio de la dette publique par rapport au PIB qui va passer de 65% à 90%. PAR A. MAISSOUR

La dette du Trésor s'envole

Dans une année normale, le solde ordinaire du budget général est habituellement positif. Etant entendu que l'Etat finance ses dépenses courantes par des ressources ordinaires ; le recours à l'emprunt est réservé au financement des dépenses d'investissement. Avec la crise en cours, la LF rectificative a prévu un solde ordinaire négatif de 32 MMDH en 2020, au lieu d'une épargne budgétaire de 26 MMDH, en 2019. Si on ajoute les dépenses d'investissements et l'amortissement de la dette, le besoin de financement va caracoler à 182 MMDH en 2020. Ce déséquilibre va persister en 2021, puisque les recettes ordinaires prévues par le PLF 2021 ne dépasseront pas 228 MMDH, très en deçà des 250 MMDH réalisés en 2019. Les dépenses



ordinaires étant incompressibles, cela va maintenir l'épargne budgétaire dans le rouge pour une année supplémentaire. Les besoins de financement vont rester à un niveau très élevé, soit 150 MMDH. En effet, le PLF 2021 maintient le soutien de la reprise par la relance de l'investissement et la réforme du système de protection sociale. Ainsi, les montants des recettes d'emprunt à moyen et long

DETTE DU TRÉSOR-DETTE PUBLIQUE

L'encours de la "dette extérieure publique" est composé de l'encours de la "dette extérieure du Trésor", des entreprises et établissements publics (EEP) et des collectivités territoriales. Le service de la dette extérieure publique, au titre de l'année 2019, s'est élevé à 29 milliards DH. Ainsi, la dette extérieure publique hors Trésor représente 52,5% du total de la dette extérieure publique. Les EEP demeurent le 1er groupement d'emprunteurs du secteur public et ce, avec un encours de 175 milliards DH. Cinq principaux emprunteurs détiennent une part de plus de 80%, à savoir l'ONEE (25%), l'OCP (20%), l'ONCF (14%), l'ADM (11%) et MASEN (11%).

La dette du Trésor s'envole

terme s'établissent à 136 MMDH en 2020 et 107 MMDH en 2021, contre 46 MMDH seulement, en 2019.

Pour éviter de peser davantage sur les besoins de la liquidité de l'économie et d'exercer un effet d'éviction aux dépens du secteur privé, l'Etat a recours à l'endettement extérieur. À fin 2019, l'encours de la dette extérieure du Trésor s'est établi à 162 MMDH et, compte tenu du solde entre les amortissements prévus et les nouveaux emprunts, le stock de la dette extérieure prévue fin 2021, risque de passer à 240 MMDH.

La mobilisation des financements extérieurs constitue, certes, un levier déterminant qu'il a fallu actionner afin de soutenir les efforts

entrepris pour atténuer les effets négatifs de la pandémie, aussi bien sur le plan budgétaire que sur le plan de la balance des paiements. L'Etat a été réconforté dans ce choix par des conditions de financement qui sont demeurées favorables en 2020, grâce au maintien de la tendance baissière des taux d'intérêts. Toutefois, le retournement de la situation risque d'être douloureux en termes de soutenabilité du coût de la dette. Première alerte, le 23 octobre dernier, l'agence de notation new-yorkaise Fitch Ratings, l'une des trois agences de notation majeures au niveau mondial, vient d'abaisser la note souveraine du Maroc de BBB- à BB+ avec

"perspectives stables", à cause du grave impact de la pandémie de coronavirus sur l'économie marocaine, ainsi que sur les finances publiques et les équilibres extérieurs. Le Maroc perd ainsi son «Investment grade» et cela risque de renchérir le coût des emprunts extérieurs et d'alourdir le service de la dette.

A ce propos, le Fonds monétaire international propose au Maroc d'entamer la réduction du ratio de la dette publique par rapport au PIB à partir de l'année 2022, tout en confortant les autorités marocaines pour dire que *"le processus de rééquilibrage budgétaire doit être progressif et ne devrait être entrepris que lorsque la reprise économique sera solide"*. ■

TGR : BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES DU MOIS D'OCTOBRE 2020

- **Solde ordinaire** : Un déficit du Trésor de 50 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST), contre un déficit du Trésor de 39,8 MMDH à fin octobre 2019, compte tenu d'un solde positif de 4

MMDH dégagé par les CST.

- **Financement extérieur** : Réalisation durant le mois d'octobre 2020 d'un emprunt auprès du marché financier international pour l'équivalent de 10,8 MMDH; ce qui donne un financement

extérieur net positif de 13,5 MM DH.

- **Dette intérieure** : L'encours de la dette intérieure s'élevant à 606,3 MMDH, en hausse de 8,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2019.

TGR Le Maroc enregistre un déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

TGR

Le Maroc enregistre un déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams à fin octobre 2020, contre 39,8 milliards de dirhams au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre.

Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 milliards de dirhams et d'une hausse des dépenses ordinaires

émises de 3,6% à 202,98 milliards de dirhams, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 milliards de dirhams. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 milliards de dirhams et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 milliards de dirhams, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 milliards de dirhams.



Le déficit budgétaire s'est creusé à 50 milliards de DH à fin octobre

Selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de DH à fin octobre 2020, contre 39,8 milliards de DH au cours de la même période, un an auparavant. Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (octobre 2020), la TGR fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 milliards de DH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 milliards de DH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 milliards de DH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 milliards de DH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 milliards de DH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 milliards de DH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%. Une baisse conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du Budget général, elles ont été de 316,2 milliards de DH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de cette dernière s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 milliards de DH contre 43,8 milliards de DH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 milliards de DH contre 27,5 milliards de DH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 milliards de DH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. A. A.

Finances publiques: Principaux points du BMSFP de la TGR

Voici les principaux points du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre de la Trésorerie générale du Royaume (TGR). 1. Recettes : - Diminution des recettes brutes de 1,3%, provenant de: • La baisse des recettes douanières nettes de 13,2%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 89 millions de dirhams (MDH) à fin octobre 2020 contre 64 MDH un an auparavant. • La baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-7,9%) et des autres TIC (-5,1%). • La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 4,6%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 6,62 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020 contre 6,69 MMDH un an auparavant. • La hausse des recettes non fiscales de 40,4% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général à 18,6 MMDH et des fonds de concours à 4,8 MMDH, conjuguée à la baisse des recettes de monopoles à 8,14 MMDH, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette à 1,33 MMDH et de la redevance gazoduc à 347 MDH. 2. Dépenses: - Un taux d'engagement global des dépenses de 71% et un taux d'émission sur engagements de 90% contre respectivement 73% et 87% un an auparavant. - Des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,6%, en raison de l'augmentation de 7,5% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 5,7% des dépenses de personnel et de 11,9% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,9% des charges en intérêts de la dette, de 25,9% des émissions de la compensation et de 0,6% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. - Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 8,7 MMDH contre 8,9 MMDH à fin octobre 2019. - Des dépenses d'investissement émises en hausse de 7,5%, passant de 51 MMDH à fin octobre 2019 à 54,7 MMDH à fin octobre 2020, en raison de la hausse de 40,8% des dépenses des charges communes et de la baisse de 12,1% des dépenses des ministères. 3. Soldes du Trésor: - Un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH contre un solde positif de 7,1 MMDH un an auparavant. - Un déficit du Trésor de 50 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 39,8 MMDH à fin octobre 2019.

Maroc: Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%.

Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%.



The budget deficit reached 50 billion dirhams at the end of October according to the TGR

The situation of expenses and resources of the Treasury shows a budget deficit of 50 billion dirhams (billion dirhams) at the end of October 2020, against 39.8 billion dirhams during the same period a year earlier, according to the General Treasury of the Kingdom (TGR). This deficit takes into account a positive balance of 7.3 billion dirhams released by the special accounts of the Treasury (CST) and the independently managed state services (SEGMA), indicates the TGR in its monthly bulletin of finance statistics. (BMSFP) in October. This bulletin also reports a decrease in gross ordinary income from 1.3% to 200.4 billion dirhams and an increase in ordinary expenditure issued from 3.6% to 202.98 billion dirhams, thus generating a negative ordinary balance of 2, 5 billion dirhams. Taking into account a financing need of 56.1 billion dirhams and a positive net flow of external financing of 13.5 billion dirhams, the Treasury resorted to domestic financing for an amount of 42.6 billion dirhams. The decline in revenue is explained by the drop in direct taxes of 2.5%, customs duties of 5.7%, indirect taxes of 9.6% and registration and stamp duties of 20.5 %, combined with the increase in non-tax revenue of 40.4%. Regarding the expenditure issued under the general budget, they were MAD 316.2 billion at the end of October 2020, up 8.8% compared to their level at the end of October 2019, due to the increase of 4, 7% of operating expenses, 7.5% of investment expenses and 19.5% of budgeted debt charges. The increase in budgeted debt charges is explained by the 33.5% increase in principal repayments (58.5 billion dirhams against 43.8 billion dirhams) and by the 2.9% drop in interest on the debt (26.7 billion dirhams against 27.5 billion dirhams). READ Distribution of dividends: Immorente proposes a quarterly maturity Expenditure commitments, including those not subject to prior commitment visa, amounted to MAD 467 billion, representing an overall commitment rate of 71% against 73% at the end of October 2019. The issuance rate on commitments was 90% compared to 87% a year earlier. Regarding the special treasury accounts, they achieved revenues of MAD 107.6 billion and issued expenditure of MAD 100.6 billion, ie a positive balance of MAD 6.9 billion. The revenues of autonomously managed state services fell, for their part, by 27.3% to 1.56 billion dirhams, while the expenditure issued was 1.16 billion dirhams, down 39.2%. .

BMSFP : Déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams à fin octobre 2020

Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) à fin octobre 2020, la Trésorerie générale du royaume (TGR) relevant du ministère de l'Économie et des finances et de la Réforme de l'administration annonce que la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) contre 39,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant. Ce déficit tient s'explique par un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Les principaux points du BMSFP d'octobre 2020 de la Trésorerie générale du Royaume (TGR) font état un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH contre un solde positif de 7,1 MMDH un an auparavant, d'une diminution des recettes brutes provenant de la baisse des recettes douanières nettes qui tient compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux à fin octobre 2020 et de la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés et autres TIC. La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique s'explique également par ces mêmes facteurs à savoir remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux à fin octobre 2020. Le BMSFP indique dans ce contexte que la baisse des recettes ordinaires brutes est de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Cette diminution tient compte de la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. Pour ce qui est des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, soit une hausse de 8,8% par rapport à leur niveau lors de l'exercice précédent et ce, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,6%, en raison de l'augmentation de 7,5% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 5,7% des dépenses de personnel et de 11,9% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,9% des charges en intérêts de la dette, de 25,9% des émissions de la compensation et de 0,6% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%.

Le déficit budgétaire atteint 50 MMDH à fin octobre selon le TGR

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%.

TGR : Le déficit budgétaire atteint 50 MMDH

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%. LNT avec MAP



Maroc: Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%.

TGR : Un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams à fin octobre

Source : Lesinfos.ma La Trésorerie Générale du Royaume (TGR) a indiqué que la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH une année auparavant. Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP), la TGR a souligné que ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé principalement par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome. Les recettes ordinaires brutes ont connu une baisse de 1,3% à 200,4 MMDH tandis que les dépenses ordinaires émises ont augmenté de 3,6% pour s'établir à 202,98 MMDH, dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le recul des recettes provient selon la TGR, de la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. Hausse des dépenses En ce qui concerne les dépenses émises au titre du budget général, elles ont augmenté de 8,8% pour s'établir à 316,2 MMDH à fin octobre 2020. Une hausse que la TGR explique par l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. L'augmentation des charges de la dette budgétisée résulte selon la TGR, de la hausse de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH), et de la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 milliards de dirhams). En outre, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont atteint 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a pour sa part, atteint 90% contre 87% un an auparavant. S'agissant des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 milliards de dirhams et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Enfin, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en baisse de 39,2%. Fatima-Zahra Coundi

Maroc: déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%. S.L. (avec MAP)

TGR: Le Maroc enregistre un déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%.

Maroc: déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%. Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Maroc: Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

Casablanca – La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH au cours de la même période d'un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%.

Maroc: Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%.

Le déficit budgétaire atteint 50 MMDH à fin octobre selon le TGR

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH.

Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%. The post appeared first on .



Le déficit budgétaire atteint 50 milliards de dirhams

Economie Drissi Malik Trésorerie Générale du Royaume (TGR) La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). +A -A Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%. Source:

Maroc: Déficit budgétaire de 50 MMDH à fin octobre (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 50 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2020, contre 39,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 7,3 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'octobre. Ce bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 1,3% à 200,4 MMDH et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,6% à 202,98 MMDH dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 56,1 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 13,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 42,6 MMDH. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 2,5%, des droits de douane de 5,7%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,5%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 40,4%. S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 316,2 MMDH à fin octobre 2020, en hausse de 8,8% par rapport à leur niveau à fin octobre 2019, en raison de l'augmentation de 4,7% des dépenses de fonctionnement, de 7,5% des dépenses d'investissement et de 19,5% des charges de la dette budgétisée. La progression des charges de la dette budgétisée s'explique par l'augmentation de 33,5% des remboursements du principal (58,5 MMDH contre 43,8 MMDH) et par la baisse de 2,9% des intérêts de la dette (26,7 MMDH contre 27,5 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 467 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 71% contre 73% à fin octobre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 90% contre 87% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des recettes de 107,6 MMDH et des dépenses émises de 100,6 MMDH, soit un solde positif de 6,9 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont reculé, de leur côté, de 27,3% à 1,56 MMDH, tandis que les dépenses émises ont été de 1,16 MMDH, en diminution de 39,2%.

CT: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP).

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source.

Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020.

Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2%, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général et des fonds de concours, conjuguée à la diminution des recettes de monopoles, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette et de la redevance gazoduc.

Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2%, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général et des fonds de concours, conjuguée à la diminution des recettes de monopoles, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette et de la redevance gazoduc. Hausse de l'actif net sous gestion des OPCVM L'actif net sous gestion des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) a enregistré une progression de 0,91% à fin septembre 2020, passant de 492,93 milliards de dirhams (MMDH) le mois précédent, à 497,43 MMDH, indique l'Association des sociétés de gestion et fonds d'investissement marocains (ASFIM). Cette hausse est expliquée par la collecte nette de plus de 4 MMDH qui a concerné principalement les OPCVM monétaires, fait savoir l'ASFIM dans sa lettre mensuelle d'information du mois de septembre. À fin septembre, les OPCVM OCT ont enregistré la meilleure performance mensuelle avec +0,18% tandis que les OPCVM Actions ont eu une performance de -0,82%. Concernant les performances annuelles, les OPCVM OMLT ont affiché la meilleure performance avec +3,42% alors que les OPCVM Actions ont eu la plus basse performance avec -13,75%, note ASFIM, ajoutant que le nombre d'OPCVM en activité à fin septembre 2020 est de 492.

Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2%, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général et des fonds de concours, conjuguée à la diminution des recettes de monopoles, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette et de la redevance gazoduc.

Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2%, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général et des fonds de concours, conjuguée à la diminution des recettes de monopoles, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette et de la redevance gazoduc. Cliquez [ici](#) pour lire l'article depuis sa source.

En repli de 6,9% 151,3 MMDH de recettes fiscales brutes à fin septembre

En repli de 6,9% 151,3 MMDH de recettes fiscales brutes à fin septembre



Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards DH (MMDH) au titre des neufs premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à

fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions DH (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020.



TGR : baisse des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précis-t-on de même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).a

TGR/BMSFP: Repli des recettes brutes à fin septembre et tendance à la baisse

L'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître des impacts, au niveau des recettes, des dépenses et sur les soldes du Trésor à fin septembre 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, indique le bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois de septembre de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) relevant du ministère de l'économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration. Selon les données recueillies par la TGR rapportées dans son BMSFP du mois de septembre, les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Une baisse qui résulterait du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%. Pour ce qui est du volet des recettes brutes, le document indique une diminution de 0,1% qui est due à la baisse des recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou - 5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise le document. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH). Le BMSFP fait apparaître pour le dernier point clé cité (Soldes du Trésor) un solde ordinaire de 2,5 milliards de dirhams contre un solde négatif de 8,2 MMDH pour l'exercice précédent. Le BMSFP indique également un déficit du Trésor de 41,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 4,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) contre un déficit du Trésor de 33,3 MMDH à fin septembre 2019 compte tenu d'un solde positif de 4,8 MMDH dégagés par les CST et les SEGMA. Pour ce qui est des dépenses, il a été enregistré un taux d'engagement global des dépenses de 65 et un taux d'émission sur engagements de 88% contre respectivement 66% et 85% lors de l'exercice passé. Les dépenses ordinaires émises sont en hausse de 3,2%, en raison de l'augmentation de 8,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,5% des dépenses de personnel et de 14,1% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,3% des charges en intérêts de la dette, de 37,9% des émissions de la compensation et de 15,1% des remboursements et restitutions fiscaux. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6 973 MDH contre 7 973 MDH à fin septembre 2019. Quant aux dépenses d'investissement émises elles sont en hausse de 7,4%, passant de 45,3 MMDH à fin mai 2019 à 48,7 MMDH à fin septembre 2020, en raison de la hausse de 34,5% des dépenses des charges communes et de la baisse de 11% des dépenses des ministères.

Repli des recettes fiscales brutes de 6,9%

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).

Finances publiques: Principaux points du BMSFP de la TGR

Voici les principaux points du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de septembre de la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

1. Recettes :

- Diminution des recettes brutes de 0,1%, provenant de :
 - La baisse des recettes douanières nettes de 12,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020 contre 55 MDH un an auparavant.
 - La baisse de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (-9,1%) et la hausse des autres TIC (+2,4%).
 - La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,7%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 5,033 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020 contre 5,965 MMDH un an auparavant.
 - La hausse des recettes non fiscales de 48,2% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général à 18,1 MMDH et des fonds de concours à 4,401 MMDH, conjuguée à la baisse des recettes de monopoles à 7,859 MMDH, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette à 1,319 MMDH et de la redevance gazoduc à 296 MDH.

2. Dépenses :

- Un taux d'engagement global des dépenses de 65% et un taux d'émission sur engagements de 88% contre respectivement 66% et 85% un an auparavant.
- Des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,2%, en raison de l'augmentation de 8,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,5% des dépenses de personnel et de 14,1% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,3% des charges en intérêts de la dette, de 37,9% des émissions de la compensation et de 15,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6,491 MMDH contre 7,973 MMDH à fin septembre 2019.
- Des dépenses d'investissement émises en hausse de 7,4%, passant de 45,3 MMDH à fin septembre 2019 à 48,7 MMDH à fin septembre 2020, en raison de la hausse de 34,5% des dépenses des charges communes et de la baisse de 11% des dépenses des ministères.

3. Soldes du Trésor :

- Un solde ordinaire positif de 2,5 MMDH contre un solde positif de 8,2 MMDH un an auparavant.
- Un déficit du Trésor de 41,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 4,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome.

En repli de 6,9% : 151,3 MMDH de recettes fiscales brutes à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).

Fiscalité domestique : les recettes nettes se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre

Les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3 727 MDH. Cette baisse est due aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5 033 MDH à fin septembre 2020 contre 5965 MDH un an auparavant, apprend-on dans le bulletin de la TGR. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été ainsi de 101,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 106,3 MMDH à fin septembre 2019, soit une diminution de 4,4% ou -4 659 MDH. S'agissant des recettes nettes de l'impôt sur les sociétés, elles ont été de 37 032 MDH à fin septembre 2020 contre 36 657 MDH un an auparavant, en hausse de 1% ou +375 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 375 MDH à fin septembre 2020 contre 250 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH. A fin septembre 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 3,5% par rapport à son niveau à fin septembre 2018, soit -1 320 MDH (36 907 MDH contre 38 227 MDH). Les recettes brutes de l'IS ont été de 37 407 MDH à fin septembre 2020 contre 36 907 MDH à fin septembre 2019, en augmentation de 500 MDH. Les recettes nettes de l'IR à fin septembre ont enregistré une baisse de 5,3% par rapport à leur niveau à fin septembre 2019 (30 603 MDH contre 32 303 MDH). Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin septembre 2020 se sont établies à 16 040 MDH contre 15 505 MDH à fin septembre 2019, en hausse de 3,5% ou +535 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4 530 MDH à fin septembre 2020 contre 5.570 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH



TGR / BMSFP: Decline in gross receipts at the end of September and downward trend

The execution of the finance law, on the basis of revenue collected and expenditure issued, reveals impacts, in terms of revenue, expenditure and Treasury balances at the end of September 2020 and in comparison with the same period of 2019, indicates the monthly bulletin of public finance statistics (BMSFP) for the month of September of the General Treasury of the Kingdom (TGR) under the Ministry of the Economy, Finance and the Reform of the Administration. According to data collected by the TGR reported in its September BMSFP, gross tax revenue stood at 151.3 billion dirhams (billion dirhams) for the first nine months of this year, a decrease of 6.9 % compared to the end of September 2019, according to the General Treasury of the Kingdom (TGR). A drop that would result from the decline in customs revenue by 12.4% and domestic taxation by 4.4%. Regarding the gross revenue component, the document indicates a decrease of 0.1% which is due to the decrease in net customs revenue (customs duties, import VAT and ICT on energy products) were 40.96 billion dirhams, at the end of September 2020 against 46.79 billion dirhams a year earlier, down 12.5% or -5.83 billion dirhams compared to their level at the end of September 2019, taking into account refunds, deductions and tax refunds of 81 million dirhams (MDH) at the end of September 2020, specifies the document. The bulletin also highlights that the net receipts realized under domestic taxation stood at 96.6 billion dirhams at the end of September 2020 against 100.3 billion dirhams at the end of September 2019, a decrease of 3.7% or -3.72 MMDH, taking into account the refunds, rebates and tax refunds supported by the general budget which were 5.03 billion dirhams at the end of September 2020 against 5.96 billion dirhams a year earlier. Gross domestic tax receipts stood at 101.6 billion dirhams at the end of September 2020. In addition, non-tax revenue stood at 34 billion dirhams against 23 billion dirhams a year earlier, up 48.2% or +11.1 billion dirhams, in particular due to the increase in payments from special treasury accounts (CST) for the benefit of the general budget (18.1 billion dirhams against 3.7 billion dirhams) and assistance funds (4.40 billion dirhams against 571 million dirhams), combined with the decrease in monopoly revenues (7.86 billion dirhams against 8.62 billion dirhams), privatization receipts, debt reduction receipts (1.32 billion dirhams against 1.980 billion dirhams) and gas pipeline fees (296 million dirhams against 744 million dirhams). READ The CGEM launches the 3rd edition of its barometer of the impacts of Covid-19 on companies The BMSFP shows for the last key point cited (Treasury balances) an ordinary balance of 2.5 billion dirhams against a negative balance of 8.2 billion dirhams for the previous year. The BMSFP also indicates a Treasury deficit of 41.3 billion dirhams, taking into account a positive balance of 4.9 billion dirhams released by the special treasury accounts (CST) and autonomously managed state services (SEGMA) against a Treasury deficit of 33.3 billion dirhams at the end of September 2019 taking into account a positive balance of 4.8 billion dirhams generated by the CST and the SEGMA. In terms of expenditure, an overall expenditure commitment rate was recorded of 65 and an issuance rate on commitments of 88% compared to 66% and 85% respectively during the past financial year. Ordinary expenses issued are up 3.2%, due to the 8.8% increase in expenditure on goods and services, due to the 6.5% increase in personnel expenses and 14.1% other expenditure on goods and services, combined with a 2.3% drop in interest charges on the debt, 37.9% in compensation issues and 15.1% in tax refunds and refunds. The overall amount of VAT refunds within and on imports (including the part borne by local authorities) is 6,973 MDH against 7,973 MDH at the end of September 2019. As for the investment expenses issued, they are up 7.4%, from 45.3 billion dirhams at the end of May 2019 to 48.7 billion dirhams at the end of September 2020, due to the 34.5% increase in expenditure on common charges and the decrease of 11% departmental spending. READ Start of work on the Ain Cheggag industrial park

Dettes intérieure du Trésor : l'encours en hausse de 8,2%

L'encours de la dette intérieure a bondi de 8,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2019. Cette hausse s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 44,9 Mds de DH. Le besoin de financement du Trésor s'est établi à fin septembre à 48,2 Mds de DH contre un besoin de financement de 39,1 Mds de DH il y a un an. En vue de faire face à ses besoins, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 32,8 Mds de DH. Le financement intérieur résulte notamment : du recours au marché des adjudications pour un montant net de 44,9 Mds de DH contre 18,2 Mds de DH un an auparavant ; – de la diminution des dépôts au Trésor de 7,6 Mds de DH contre une hausse de 5,5 Mds de DH à fin septembre 2019 ; – de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,1 Md DH contre 1,2 Md DH à fin septembre 2019 ; – et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptes publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de septembre et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib n'a été crédité que début octobre, les avances aux régisseurs, ... L'encours de la dette intérieure est en hausse de 8,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2019. Elle s'élève à 606,6 Mds de DH. « Cette hausse s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 44,9 Mds de DH », apprend-on dans le bulletin de la TGR. Elle découle de souscriptions pour 115,4 Mds de DH et de remboursements pour 70,5 Mds de DH contre un recours pour un montant net de 18,2 Mds de DH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 82,1 Mds de DH et de remboursements pour 64 Mds de DH. Dans le cadre de la gestion active de la dette, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons. Lesdites opérations ont porté sur un montant global de 20,3 Mds de DH. Lire également : FINANCES PUBLIQUES : LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE SE CHIFFRE À 41,3 MDS DE DH À FIN SEPTEMBRE

Finances publiques : le déficit budgétaire se chiffre à 41,3 Mds de DH à fin septembre

Le déficit budgétaire campe sur des niveaux insoutenables. Depuis le déclenchement de la pandémie, l'aggravation se fait ressentir chaque mois. A fin septembre, on le déficit budgétaire s'établit à 41,3 Mds de DH contre 43,5 Mds de DH un mois auparavant. Un léger mieux. L'analyse des recettes telles qu'elles sont publiées dans le bulletin du mois de septembre de la Trésorerie Générale du Royaume montre une baisse importante de 6,9% des recettes fiscales. Elles se sont établies à 151,3 Mds de DH contre 162,4 Mds de DH un an auparavant. Cette baisse résulte essentiellement de l'évolution des recettes douanières (-12,4%) et de la fiscalité domestique (-4,4%). En ce qui concerne la fiscalité domestique, on note une hausse de 1% des recettes nettes de l'impôt sur les sociétés. Elles se chiffrent à 37.032 MDH à fin septembre 2020 contre 36.657 MDH un an auparavant. A fin septembre 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 3,5% par rapport à son niveau à fin septembre 2018, soit -1.320 MDH (36.907 MDH contre 38.227 MDH). Les recettes brutes de l'IS ont été de 37.407 MDH à fin septembre 2020 contre 36.907 MDH à fin septembre 2019, en augmentation de 500 MDH. Comparativement au mois précédent, la fiscalité domestique a moins baissé (4,4% à fin septembre contre 5,8% à fin août). En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, les recettes y afférentes ont baissé de 5,3% par rapport à leur niveau à fin septembre 2019. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 33,1% ou -817 MDH par rapport à leur niveau de 2019 (1.651 MDH contre 2.468 MDH). Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 3,2% ou +205 MDH. Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin septembre 2020 se sont établies à 16.040 MDH contre 15.505 MDH à fin septembre 2019, en hausse de 3,5% ou +535 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.530 MDH à fin septembre 2020 contre 5.570 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 Mds de DH. Les recettes non fiscales se sont établies à 34 Mds de DH contre 23 Mds de DH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 Mds de DH, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (18,1 Mds de DH contre 3,7 Mds de DH) et des fonds de concours (4.401 MDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7.859 MDH contre 8.624 MDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.319 MDH contre 1.980 MDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH). Au niveau des dépenses ordinaires émises, on note une hausse de 3,2%, en raison de l'augmentation de 8,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,5% des dépenses de personnel et de 14,1% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,3% des charges en intérêts de la dette, de 37,9% des émissions de la compensation et de 15,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6.491 MDH contre 7.973 MDH à fin septembre 2019. Les dépenses d'investissement émises sont en hausse de 7,4%, passant de 45,3 Mds de DH à fin septembre 2019 à 48,7 Mds de DH à fin septembre 2020, en raison de la hausse de 34,5% des dépenses des charges communes et de la baisse de 11% des dépenses des ministères. Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 41,3 Mds de DH à fin septembre 2020 contre un déficit budgétaire de 33,3 Mds de DH un an auparavant. Face à une détérioration du déficit budgétaire, le besoin de financement se creuse à 48,2 Mds de DH contre 39,1 Mds de DH à fin septembre. A fin septembre 2020, le financement extérieur net a été positif de 15,5 Mds de DH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 5,7 Mds de DH et les tirages ont été de 21,1 Mds de DH, dont 10,2 Mds de DH auprès de la BIRD, 3,9 Mds de DH auprès du FMA et 3,4 Mds de DH auprès de la BAD. En interne, le Trésor a eu recours au financement pour un montant de 32,8 Mds de DH contre 34,8 Mds de DH à fin septembre 2019. Lire également : FINANCES PUBLIQUES/COVID-19 : ATTENTION L'ETAT NE PEUT PAS EMPRUNTER EN PERMANENCE!

Recettes fiscales brutes: Baisse de 6,9% à fin septembre selon la TGR

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).



Maroc: repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre (TGR)

DR. Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH). TAGSCoronavirusfiscalitéMarocRecettes douanièresrepli des recettes fiscales brutesTGRTrésorerie Générale du Royaume (TGR)

Les recettes fiscales brutes reculent de 6,9% au Maroc à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neufs premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).



En repli de 6,9% : 151,3 MMDH de recettes fiscales brutes à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH). » Source de l'article: aujourd'hui

TGR : Les recettes fiscales brutes en repli de 6,9% à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH). LNT avec MAP

Maroc : les recettes fiscales brutes en baisse à fin septembre

TGR Trésorerie générale du Royaume Actualité Par Lavieeco Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neufs premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH). (Avec MAP) Partager

FacebookTwitterWhatsAppCourrielLinkedInTelegram

Finances publiques : Principaux points du bulletin mensuel de la TGR

TGR Actualité Par Lavieeco Voici les principaux points du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de septembre de la Trésorerie générale du Royaume (TGR). 1. Recettes : Diminution des recettes brutes de 0,1%, provenant de : – La baisse des recettes douanières nettes de 12,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020 contre 55 MDH un an auparavant. – La baisse de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (-9,1%) et la hausse des autres TIC (+2,4%). – La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,7%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 5,033 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020 contre 5,965 MMDH un an auparavant. – La hausse des recettes non fiscales de 48,2% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général à 18,1 MMDH et des fonds de concours à 4,401 MMDH, conjuguée à la baisse des recettes de monopoles à 7,859 MMDH, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette à 1,319 MMDH et de la redevance gazoduc à 296 MDH. 2. Dépenses : – Un taux d'engagement global des dépenses de 65% et un taux d'émission sur engagements de 88% contre respectivement 66% et 85% un an auparavant. – Des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,2%, en raison de l'augmentation de 8,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,5% des dépenses de personnel et de 14,1% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,3% des charges en intérêts de la dette, de 37,9% des émissions de la compensation et de 15,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6,491 MMDH contre 7,973 MMDH à fin septembre 2019. – Des dépenses d'investissement émises en hausse de 7,4%, passant de 45,3 MMDH à fin septembre 2019 à 48,7 MMDH à fin septembre 2020, en raison de la hausse de 34,5% des dépenses des charges communes et de la baisse de 11% des dépenses des ministères. 3. Soldes du Trésor : – Un solde ordinaire positif de 2,5 MMDH contre un solde positif de 8,2 MMDH un an auparavant. – Un déficit du Trésor de 41,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 4,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome. (Avec MAP) Partager

Facebook Twitter WhatsApp Courriel LinkedIn Telegram

Net repli des recettes fiscales à fin septembre

<!DOCTYPE html PUBLIC "-//W3C//DTD XHTML 1.0 Strict//EN" "http://www.w3.org/TR/xhtml1/DTD/xhtml1-strict.dtd">

La publication du dernier bulletin mensuel de statistiques des finances publiques par la Trésorerie générale du royaume (TGR) n'est guère rassurante. Ce document fait état d'une diminution des rentrées fiscales de l'État à fin septembre 2020. Ainsi, les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019. Dans le détail, les recettes douanières nettes incluant les droits de douane, la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation et la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques ont connu une baisse de 12,5% soit près de 6 MMDH en moins rapport à fin septembre 2019. À noter également que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique ont baissé de 3,7% (-3,72 MMDH).

Repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

TGR Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).



Repli des recettes fiscales du Royaume

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Continuez l'article sur Menara

TGR. Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).

TGR : Les recettes fiscales brutes en baisse de 6,9% à fin septembre

Source : Lesinfos.ma La Trésorerie générale du Royaume (TGR) a indiqué, ce jeudi 15 octobre, que les recettes fiscales brutes se sont chiffrées à 151,3 milliards de dirhams à fin septembre 2020, en repli de 6,9% par rapport à la même date de l'année précédente. Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques, la TGR a indiqué que cette baisse provient principalement du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%. Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) se sont établies à 40,96 MMDH à fin septembre contre 46,79 MMDH à la même date de l'exercice précédent, soit une baisse de de 12,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 MDH à fin septembre 2020, souligne la même source. En ce qui concerne les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique, elles se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, soit un recul de 3,7%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont pour leur part, été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Enfin, les recettes non fiscales ont augmenté de 48,2% pour s'établir à 34 MMDH contre 23 MMDH à fin septembre 2019, une hausse que la TGR explique par l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH). Fatima-Zahra Coundi

Recettes fiscales brutes: Baisse de 6,9% à fin septembre selon la TGR

Finance & Economie Baisse de 6,9% à fin septembre selon la TGR: Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neufs premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Source

TGR : Repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou 11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).

TGR : Repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou 11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH). Cliquez [ici](#) pour lire l'article depuis sa source.

TGR. Repli des recettes fiscales brutes à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH). Cliquez [ici](#) pour lire l'article depuis sa source.

Finances publiques: Principaux points du BMSFP de la TGR

Casablanca – Voici les principaux points du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de septembre de la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

1. Recettes : Diminution des recettes brutes de 0,1%, provenant de : – La baisse des recettes douanières nettes de 12,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020 contre 55 MDH un an auparavant. – La baisse de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (-9,1%) et la hausse des autres TIC (+2,4%). – La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,7%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 5,033 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020 contre 5,965 MMDH un an auparavant. – La hausse des recettes non fiscales de 48,2% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général à 18,1 MMDH et des fonds de concours à 4,401 MMDH, conjuguée à la baisse des recettes de monopoles à 7,859 MMDH, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette à 1,319 MMDH et de la redevance gazoduc à 296 MDH.

2. Dépenses : – Un taux d'engagement global des dépenses de 65% et un taux d'émission sur engagements de 88% contre respectivement 66% et 85% un an auparavant. – Des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,2%, en raison de l'augmentation de 8,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,5% des dépenses de personnel et de 14,1% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,3% des charges en intérêts de la dette, de 37,9% des émissions de la compensation et de 15,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6,491 MMDH contre 7,973 MMDH à fin septembre 2019. – Des dépenses d'investissement émises en hausse de 7,4%, passant de 45,3 MMDH à fin septembre 2019 à 48,7 MMDH à fin septembre 2020, en raison de la hausse de 34,5% des dépenses des charges communes et de la baisse de 11% des dépenses des ministères.

3. Soldes du Trésor : – Un solde ordinaire positif de 2,5 MMDH contre un solde positif de 8,2 MMDH un an auparavant. – Un déficit du Trésor de 41,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 4,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome.

Repli des recettes fiscales de 6,9% à fin septembre

Rabat- Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).

Repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).

Finances publiques: Principaux points du BMSFP de la TGR

Voici les principaux points du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de septembre de la Trésorerie générale du Royaume (TGR). 1. Recettes : Diminution des recettes brutes de 0,1%, provenant de : - La baisse des recettes douanières nettes de 12,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020 contre 55 MDH un an auparavant. - La baisse de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (-9,1%) et la hausse des autres TIC (+2,4%). - La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,7%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 5,033 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020 contre 5,965 MMDH un an auparavant. - La hausse des recettes non fiscales de 48,2% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général à 18,1 MMDH et des fonds de concours à 4,401 MMDH, conjuguée à la baisse des recettes de monopoles à 7,859 MMDH, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette à 1,319 MMDH et de la redevance gazoduc à 296 MDH. 2. Dépenses : - Un taux d'engagement global des dépenses de 65% et un taux d'émission sur engagements de 88% contre respectivement 66% et 85% un an auparavant. - Des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,2%, en raison de l'augmentation de 8,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,5% des dépenses de personnel et de 14,1% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,3% des charges en intérêts de la dette, de 37,9% des émissions de la compensation et de 15,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6,491 MMDH contre 7,973 MMDH à fin septembre 2019. - Des dépenses d'investissement émises en hausse de 7,4%, passant de 45,3 MMDH à fin septembre 2019 à 48,7 MMDH à fin septembre 2020, en raison de la hausse de 34,5% des dépenses des charges communes et de la baisse de 11% des dépenses des ministères. 3. Soldes du Trésor : - Un solde ordinaire positif de 2,5 MMDH contre un solde positif de 8,2 MMDH un an auparavant. - Un déficit du Trésor de 41,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 4,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome.

Maroc: Repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre (TGR)

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).



Finances publiques: Principaux points du BMSFP de la TGR

Casablanca - Voici les principaux points du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) de septembre de la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

1. Recettes : Diminution des recettes brutes de 0,1%, provenant de : - La baisse des recettes douanières nettes de 12,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020 contre 55 MDH un an auparavant. - La baisse de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (-9,1%) et la hausse des autres TIC (+2,4%). - La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,7%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 5,033 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020 contre 5,965 MMDH un an auparavant. - La hausse des recettes non fiscales de 48,2% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général à 18,1 MMDH et des fonds de concours à 4,401 MMDH, conjuguée à la baisse des recettes de monopoles à 7,859 MMDH, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette à 1,319 MMDH et de la redevance gazoduc à 296 MDH.

2. Dépenses : - Un taux d'engagement global des dépenses de 65% et un taux d'émission sur engagements de 88% contre respectivement 66% et 85% un an auparavant. - Des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,2%, en raison de l'augmentation de 8,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,5% des dépenses de personnel et de 14,1% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,3% des charges en intérêts de la dette, de 37,9% des émissions de la compensation et de 15,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6,491 MMDH contre 7,973 MMDH à fin septembre 2019. - Des dépenses d'investissement émises en hausse de 7,4%, passant de 45,3 MMDH à fin septembre 2019 à 48,7 MMDH à fin septembre 2020, en raison de la hausse de 34,5% des dépenses des charges communes et de la baisse de 11% des dépenses des ministères.

3. Soldes du Trésor : - Un solde ordinaire positif de 2,5 MMDH contre un solde positif de 8,2 MMDH un an auparavant. - Un déficit du Trésor de 41,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 4,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome.

TGR : Repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neufs premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou 11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).

En repli de 6,9% : 151,3 MMDH de recettes fiscales brutes à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).

Recettes fiscales brutes: Baisse de 6,9% à fin septembre selon la TGR

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neufs premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH). The post appeared first on .

Maroc : les recettes fiscales brutes en baisse à fin septembre

Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH). (Avec MAP)

Finances publiques : Principaux points du bulletin mensuel de la TGR

1. Recettes : Diminution des recettes brutes de 0,1%, provenant de : – La baisse des recettes douanières nettes de 12,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020 contre 55 MDH un an auparavant. – La baisse de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (-9,1%) et la hausse des autres TIC (+2,4%). – La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,7%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 5,033 milliards de dirhams (MMDH) à fin septembre 2020 contre 5,965 MMDH un an auparavant. – La hausse des recettes non fiscales de 48,2% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général à 18,1 MMDH et des fonds de concours à 4,401 MMDH, conjuguée à la baisse des recettes de monopoles à 7,859 MMDH, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette à 1,319 MMDH et de la redevance gazoduc à 296 MDH.

2. Dépenses : – Un taux d'engagement global des dépenses de 65% et un taux d'émission sur engagements de 88% contre respectivement 66% et 85% un an auparavant. – Des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,2%, en raison de l'augmentation de 8,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,5% des dépenses de personnel et de 14,1% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,3% des charges en intérêts de la dette, de 37,9% des émissions de la compensation et de 15,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6,491 MMDH contre 7,973 MMDH à fin septembre 2019. – Des dépenses d'investissement émises en hausse de 7,4%, passant de 45,3 MMDH à fin septembre 2019 à 48,7 MMDH à fin septembre 2020, en raison de la hausse de 34,5% des dépenses des charges communes et de la baisse de 11% des dépenses des ministères.

3. Soldes du Trésor : – Un solde ordinaire positif de 2,5 MMDH contre un solde positif de 8,2 MMDH un an auparavant. – Un déficit du Trésor de 41,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 4,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome. (Avec MAP)



Maroc: repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neufs premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH). Medi1TV Afrique en direct:



Maroc: repli des recettes fiscales brutes de 6,9% à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH). Medi1TV Afrique en direct:



Repli des recettes fiscales du Royaume

Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).

Les Recettes fiscales brutes baissent de 6,9% à fin septembre

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 151,3 milliards de dirhams (MMDH) au titre des neuf premiers mois de cette année, soit une diminution de 6,9% par rapport à fin septembre 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40,96 MMDH, à fin septembre 2020 contre 46,79 MMDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5,83 MMDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 millions de dirhams (MDH) à fin septembre 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3,72 MMDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5,03 MMDH à fin septembre 2020 contre 5,96 MMDH un an auparavant. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4,40 MMDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7,86 MMDH contre 8,62 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,32 MMDH contre 1,980 MMDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).

collectivités territoriales .. Un excédent budgétaire de près de 4,4 MMDH à fin août

Collectivités territoriales

Un excédent budgétaire de près de 4,4 MMDH à fin août

Dans un document récemment rendu public, la Trésorerie générale du Royaume (TGR), souligne que la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant.

Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH, et d'un solde positif des comptes

spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales d'août 2020.

Dans le même document, on note une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités

territoriales (13,1%).

S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette.

Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se

sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH.

Les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent de 4,4 MMDH à fin août

Les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent de 4,4 MMDH à fin août



La crise économique induite par la pandémie de coronavirus n'a pas empêché les collectivités territoriales d'enregistrer un nouvel excédent budgétaire à fin août 2020, si l'on en croit les chiffres publiés récemment par la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

«La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 MMDH à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, a relevé la Trésorerie générale dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales au titre du mois d'août.

Selon les analyses des économistes de la TGR, l'excédent dégagé observé au huitième mois de cette année tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 MDH.

Soulignons qu'à fin août 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires de 9,3% en glissement annuel à 25,4 MMDH contre 27.954 MMDH à la même période en 2019.

Le recul des recettes ordinaires des collectivités territoriales est attribué à la baisse des recettes transférées de 6,8% à 16.510 MMDH contre 17.707 MMDH en 2019, des recettes gérées par l'Etat de 14% (4.755 MMDH contre 5.529 MMDH) et des recettes gérées par les collectivités territoriales de 13,1% (4.098 MMDH contre 4.718 MMDH), a souligné la Trésorerie générale dans son bulletin

mensuel. Précisons que les recettes fiscales, qui ont constitué 85,6% des recettes globales des collectivités territoriales à fin août 2020, ont accusé une baisse de 8% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se sont établies à 21,7 MMDH, après la chute de 6,9% des impôts directs et de 8,7% des impôts indirects. En raison principalement de la diminution des fonds de concours (60,5%), des recettes domaniales (34,7%) et de la relevance d'occupation temporaire du domaine public communal (19,4%), la Trésorerie générale a noté que les recettes non fiscales ont, pour leur part, atteint 3.649 MMDH, correspondant à une baisse de 16% par rapport à leur niveau à fin août 2019.

Dans ce segment, il est, par ailleurs, précisé que la baisse des recettes domaniales est due principalement à la diminution des

produits de location des locaux à usage commercial ou professionnel (96 MDH contre 292 MDH) et du produit du domaine forestier relevant du territoire communal (85 MDH contre 156 MDH).

Il est à noter que la répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 72,5% de ces recettes.

Comme l'a relevé la TGR dans son bulletin, «les recettes de la région de Casablanca-Settat (5.301 MDH) représentent 20,9% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 12,6% des recettes. Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,7%».

Au niveau des dépenses ordinaires, l'exécution des budgets des collectivités territoriales montre qu'elles ont atteint 14,9 MMDH, soit une diminution de 1,3% en raison de la baisse de 6,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette.

S'agissant des dépenses d'investissement, il ressort des données recueillies qu'elles se sont établies à 6.670 MDH à fin août 2020 contre 7.591 MDH à fin août 2019, soit une diminution de 12,1% (-921 MDH), suite notamment au recul des émissions au titre des projets intégrés (-553 MDH), des acquisitions mobilières (-173 MDH), des acquisitions immobilières (-111 MDH) et des programmes nationaux (-106 MDH), a indiqué la Trésorerie générale.

Selon elle, «l'évolution de la

structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin août 2019 et fin août 2020 fait ressortir la hausse de la part des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel et des dépenses d'investissements, peut-on lire dans son bulletin.

Comme pour les recettes, la répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions mais avec 69,6% de ces dépenses.

Selon les données présentées par la TGR, à fin août 2020, «des dépenses de la région de Casablanca-Settat (3.835 MDH) représentent 17,8% des dépenses globales des collectivités territoriales. Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,1% des dépenses globales.

Ajoutons que les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont respectivement dégagé à fin août 2020 des soldes positifs de 9 MDH et 610 MDH tandis que la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 MMDH à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant.

Enfin, dans son bulletin, la TGR a annoncé que «l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin août 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH».

Alain Bouithy

Les recettes ordinaires se sont établies à 25,4 MMDH en diminution de 9,3% par rapport à fin août 2019

Les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent de 4,4 MMDH à fin août

Les recettes ordinaires se sont établies à 25,4 MMDH en diminution de 9,3% par rapport à fin août 2019. La crise économique induite par la pandémie de coronavirus n'a pas empêché les collectivités territoriales d'enregistrer un nouvel excédent budgétaire à fin août 2020, si l'on en croit les chiffres publiés récemment par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). «La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 4,4 MMDH à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant», a relevé la Trésorerie générale dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales au titre du mois d'août. Selon les analyses des économistes de la TGR, l'excédent dégagé observé au huitième mois de cette année tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 MDH. Soulignons qu'à fin août 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires de 9,3% en glissement annuel à 25,4 MMDH contre 27.954 MMDH à la même période en 2019. Le recul des recettes ordinaires des collectivités territoriales est attribué à la baisse des recettes transférées de 6,8% à 16.510 MMDH contre 17.707 MMDH en 2019, des recettes gérées par l'Etat de 14% (4.755 MMDH contre 5.529 MMDH) et des recettes gérées par les collectivités territoriales de 13,1% (4.098 MMDH contre 4.718 MMDH), a souligné la Trésorerie générale dans son bulletin mensuel. Précisons que les recettes fiscales, qui ont constitué 85,6% des recettes globales des collectivités territoriales à fin août 2020, ont accusé une baisse de 8% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se sont établies à 21,7 MMDH, après la chute de 6,9% des impôts directs et de 8,7% des impôts indirects. En raison principalement de la diminution des fonds de concours (60,5%), des recettes domaniales (34,7%) et de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (19,4%), la Trésorerie générale a noté que les recettes non fiscales ont, pour leur part, atteint 3.649 MDH, correspondant à une baisse de 16% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Dans ce segment, il est, par ailleurs, précisé que la baisse des recettes domaniales est due principalement à la diminution des produits de location des locaux à usage commercial ou professionnel (96 MDH contre 292 MDH) et du produit du domaine forestier relevant du territoire communal (85 MDH contre 156 MDH). Il est à noter que la répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 72,5% de ces recettes. Comme l'a relevé la TGR dans son bulletin, «les recettes de la région de Casablanca-Settat (5.301 MDH) représentent 20,9% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 12,6% des recettes. Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,7%». Au niveau des dépenses ordinaires, l'exécution des budgets des collectivités territoriales montre qu'elles «ont atteint 14,9 MMDH, soit une diminution de 1,3% en raison de la baisse de 6,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette». S'agissant des dépenses d'investissement, il ressort des données recueillies qu'elles se sont établies à 6.670 MDH à fin août 2020 contre 7.591 MDH à fin août 2019, soit une diminution de 12,1% (-921 MDH), suite notamment au «recul des émissions au titre des projets intégrés (-553 MDH), des acquisitions mobilières (-173 MDH), des acquisitions immobilières (-111 MDH) et des programmes nationaux (-106 MDH)», a indiqué la Trésorerie générale. Selon elle, «l'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin août 2019 et fin août 2020 fait ressortir la hausse de la part des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel et des dépenses d'investissement», peut-on lire dans son bulletin. Comme pour les recettes, la répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions mais avec 69,6% de ces dépenses. Selon les données présentées par la TGR, à fin août 2020, «les dépenses de la région de Casablanca-Settat (3.835 MDH) représentent 17,8% des dépenses globales des collectivités territoriales. Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,1% des dépenses globales». Ajoutons que les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont respectivement dégagé à fin août 2020 des soldes positifs de 9 MDH et 610 MDH tandis que la situation des

charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 MMDH à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant. Enfin, dans son bulletin, la TGR a annoncé que «l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin août 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH».



Excédent budgétaire de 1,1 milliards de D11 à fin août

Collectivités territoriales

Excédent budgétaire de 4,4 milliards de DH à fin août

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 milliards de DH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 milliards de DH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 milliards de DH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'État (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). ■

Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

L'excédent budgétaire des collectivités territoriales tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams.

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de



• Trésorerie générale du Royaume

619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020.

Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles

ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette.

Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. ||



Excédent budgétaire de 4,4 milliards de DH à fin août

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 milliards de DH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 milliards de DH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 milliards de DH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'État (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%).

Les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent de 4,4 MMDH à fin août

La crise économique induite par la pandémie de coronavirus n'a pas empêché les collectivités territoriales d'enregistrer un nouvel excédent budgétaire à fin août 2020, si l'on en croit les chiffres publiés récemment par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). «La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 MMDH à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant», a relevé la Trésorerie générale dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales au titre du mois d'août. Selon les analyses des économistes de la TGR, l'excédent dégagé observé au huitième mois de cette année tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 MDH. Soulignons qu'à fin août 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires de 9,3% en glissement annuel à 25,4 MMDH contre 27.954 MMDH à la même période en 2019. Le recul des recettes ordinaires des collectivités territoriales est attribué à la baisse des recettes transférées de 6,8% à 16.510 MMDH contre 17.707 MMDH en 2019, des recettes gérées par l'Etat de 14% (4.755 MMDH contre 5.529 MMDH) et des recettes gérées par les collectivités territoriales de 13,1% (4.098 MMDH contre 4.718 MMDH), a souligné la Trésorerie générale dans son bulletin mensuel. Précisons que les recettes fiscales, qui ont constitué 85,6% des recettes globales des collectivités territoriales à fin août 2020, ont accusé une baisse de 8% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se sont établies à 21,7 MMDH, après la chute de 6,9% des impôts directs et de 8,7% des impôts indirects. En raison principalement de la diminution des fonds de concours (60,5%), des recettes domaniales (34,7%) et de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (19,4%), la Trésorerie générale a noté que les recettes non fiscales ont, pour leur part, atteint 3.649 MDH, correspondant à une baisse de 16% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Dans ce segment, il est, par ailleurs, précisé que la baisse des recettes domaniales est due principalement à la diminution des produits de location des locaux à usage commercial ou professionnel (96 MDH contre 292 MDH) et du produit du domaine forestier relevant du territoire communal (85 MDH contre 156 MDH). Il est à noter que la répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 72,5% de ces recettes. Comme l'a relevé la TGR dans son bulletin, «des recettes de la région de Casablanca-Settat (5.301 MDH) représentent 20,9% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 12,6% des recettes. Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,7%». Au niveau des dépenses ordinaires, l'exécution des budgets des collectivités territoriales montre qu'elles «ont atteint 14,9 MMDH, soit une diminution de 1,3% en raison de la baisse de 6,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette». S'agissant des dépenses d'investissement, il ressort des données recueillies qu'elles se sont établies à 6.670 MDH à fin août 2020 contre 7.591 MDH à fin août 2019, soit une diminution de 12,1% (-921 MDH), suite notamment au «recul des émissions au titre des projets intégrés (-553 MDH), des acquisitions mobilières (-173 MDH), des acquisitions immobilières (-111 MDH) et des programmes nationaux (-106 MDH)», a indiqué la Trésorerie générale. Selon elle, «l'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin août 2019 et fin août 2020 fait ressortir la hausse de la part des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel et des dépenses d'investissement», peut-on lire dans son bulletin. Comme pour les recettes, la répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions mais avec 69,6% de ces dépenses. Selon les données présentées par la TGR, à fin août 2020, «des dépenses de la région de Casablanca-Settat (3.835 MDH) représentent 17,8% des dépenses globales des collectivités territoriales. Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,1% des dépenses globales». Ajoutons que les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont respectivement dégagé à fin août 2020 des soldes positifs de 9 MDH et 610 MDH tandis que la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 MMDH à fin août 2020 contre

un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant. Enfin, dans son bulletin, la TGR a annoncé que «l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin août 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH».

Les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent de 4,4 MMDH à fin août

La crise économique induite par la pandémie de coronavirus n'a pas empêché les collectivités territoriales d'enregistrer un nouvel excédent budgétaire à fin août 2020, si l'on en croit les chiffres publiés récemment par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). «La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 MMDH à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant», a relevé la Trésorerie générale dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales au titre du mois d'août. Selon les analyses des économistes de la TGR, l'excédent dégagé observé au huitième mois de cette année tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 MDH. Soulignons qu'à fin août 2020 et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires de 9,3% en glissement annuel à 25,4 MMDH contre 27.954 MMDH à la même période en 2019. Le recul des recettes ordinaires des collectivités territoriales est attribué à la baisse des recettes transférées de 6,8% à 16.510 MMDH contre 17.707 MMDH en 2019, des recettes gérées par l'Etat de 14% (4.755 MMDH contre 5.529 MMDH) et des recettes gérées par les collectivités territoriales de 13,1% (4.098 MMDH contre 4.718 MMDH), a souligné la Trésorerie générale dans son bulletin mensuel. Précisons que les recettes fiscales, qui ont constitué 85,6% des recettes globales des collectivités territoriales à fin août 2020, ont accusé une baisse de 8% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se sont établies à 21,7 MMDH, après la chute de 6,9% des impôts directs et de 8,7% des impôts indirects. En raison principalement de la diminution des fonds de concours (60,5%), des recettes domaniales (34,7%) et de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (19,4%), la Trésorerie générale a noté que les recettes non fiscales ont, pour leur part, atteint 3.649 MDH, correspondant à une baisse de 16% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Dans ce segment, il est, par ailleurs, précisé que la baisse des recettes domaniales est due principalement à la diminution des produits de location des locaux à usage commercial ou professionnel (96 MDH contre 292 MDH) et du produit du domaine forestier relevant du territoire communal (85 MDH contre 156 MDH). Il est à noter que la répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 72,5% de ces recettes. Comme l'a relevé la TGR dans son bulletin, «les recettes de la région de Casablanca-Settat (5.301 MDH) représentent 20,9% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 12,6% des recettes. Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 1,7%». Au niveau des dépenses ordinaires, l'exécution des budgets des collectivités territoriales montre qu'elles «ont atteint 14,9 MMDH, soit une diminution de 1,3% en raison de la baisse de 6,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette». S'agissant des dépenses d'investissement, il ressort des données recueillies qu'elles se sont établies à 6.670 MDH à fin août 2020 contre 7.591 MDH à fin août 2019, soit une diminution de 12,1% (-921 MDH), suite notamment au «recul des émissions au titre des projets intégrés (-553 MDH), des acquisitions mobilières (-173 MDH), des acquisitions immobilières (-111 MDH) et des programmes nationaux (-106 MDH)», a indiqué la Trésorerie générale. Selon elle, «l'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin août 2019 et fin août 2020 fait ressortir la hausse de la part des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel et des dépenses d'investissement», peut-on lire dans son bulletin. Comme pour les recettes, la répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions mais avec 69,6% de ces dépenses. Selon les données présentées par la TGR, à fin août 2020, «les dépenses de la région de Casablanca-Settat (3.835 MDH) représentent 17,8% des dépenses globales des collectivités territoriales. Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,1% des dépenses globales». Ajoutons que les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont respectivement dégagé à fin août 2020 des soldes positifs de 9 MDH et 610 MDH tandis que la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 MMDH à fin août 2020 contre



un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant. Enfin, dans son bulletin, la TGR a annoncé que «l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin août 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH». Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Collectivités territoriales . Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

Collectivités territoriales **Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août**

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales d'août 2020.

Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%).

collectivités territoriales.. Excédent budgétaire de 4,4 milliards de dirhams à fin août

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales. A. Q featured

Collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ce bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriale

collectivités territoriales : Un excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

Source : Lesinfos.ma La Trésorerie générale du Royaume (TGR) a indiqué hier, dimanche 4 octobre, que la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant. Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales, la TGR a souligné que cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams. Selon la TGR, les recettes ordinaires des collectivités territoriales ont connu une baisse de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce repli provient principalement de la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). En ce qui concerne les dépenses ordinaires, elles ont diminué de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Pour leur part, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont affichées à 22,9 MMDH, en recul de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Fatima-Zahra Coundi

Diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à fin août

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales. Cliquez [ici](#) pour lire l'article depuis sa source.

CT: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Excédent budgétaire de 4,4 Mrds Dh pour les collectivités territoriales à fin août

Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales d'août 2020, la TGR indique que la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 Mrds Dh à fin août 2020. Elle fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 Mrds Dh. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 Mrds Dh, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 Mrds Dh, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 Mrds Dh. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 Mrds Dh, dont 35,7 Mrds Dh à titre d'excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales. Continuer la lecture



collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août (TGR)

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales.



Les collectivités territoriales affichent un excédent budgétaire de 4,4 milliards à fin août

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales. TAGSAout 2020Collectivités territorialesExcédent budgétaire

Excédent budgétaire de 4,4 MMDH pour les collectivités territoriales à fin août

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales.



collectivités territoriales: excédent budgétaire de 4,4 milliards de dirhams à fin août

Siège de la Trésorerie générale du Royaume à Rabat. © Copyright : DR La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 milliards de dirhams enregistré un an auparavant, indique la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 milliards de dirhams et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ce bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 milliards. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 milliards, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 milliards de dirhams, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 millions de dirhams a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 millions de dirhams et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 milliards de dirhams. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 milliards de dirhams, dont 35,7 milliards sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

CT: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

Casablanca – La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

Finances locales: Le BMSFL de la TGR en quatre points-clés

- Voici les quatre points-clés du Bulletin mensuel de statistiques des finances locales (BMSFL) au titre du mois d'août, publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR):

1. Recettes: - Une baisse des recettes ordinaires de 9,3% provenant de: • La diminution de 6,9% des impôts directs suite au recul de la taxe professionnelle (-21,8%), de la taxe de services communaux (-7,7%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-10%) et de la taxe d'habitation (-14,7%), conjuguée à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+12,4%). • La baisse de 8,7% des impôts indirects qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-7,6%) et de la taxe sur les opérations de construction (-26,2%) et la hausse de la part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+47%). • La diminution de 16% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse de 60,5% des fonds de concours, de 34,7% des recettes domaniales et de 19,4% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal. - Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 58,1% des recettes globales des collectivités territoriales.
2. Dépenses: - Des dépenses ordinaires en diminution de 1,3% en raison de la baisse de 6,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. - Des dépenses d'investissement passant de 7.591 MDH à fin août 2019 à 6.670 MDH à fin août 2020, soit une baisse de 12,1%.
3. Solde ordinaire et excédent global: - Un solde ordinaire positif de 10,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 12,9 MMDH un an auparavant. - Un excédent global de 4,4 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 619 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 214 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.
4. Fonds propres: - A fin août 2020, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 42 MMDH dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août (TGR)

- La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ce bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriale The post appeared first on .

collectivités territoriales: Excédent budgétaire de 4,4 MMDH à fin août

La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 4,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020 contre un excédent global de 5,5 MMDH enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte de dépenses d'investissement de 6,7 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 619 millions de dirhams (MDH), précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de août 2020. Ledit bulletin fait également état d'une diminution des recettes ordinaires des collectivités territoriales de 9,3% à 25,4 MMDH. Ce recul s'explique par la baisse des recettes transférées de 6,8%, des recettes gérées par l'Etat (14%) et des recettes gérées par les collectivités territoriales (13,1%). S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont régressé de 1,3% à 14,9 MMDH, en raison du recul des dépenses des autres biens et services de 6,2%, conjugué à la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 6,1% des charges en intérêts de la dette. Les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont ainsi établies à 22,9 MMDH, en baisse de 4,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Elles se composent à hauteur de 65,1% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait savoir que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.586 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.336 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,7 MMDH. Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin août 2020 se sont élevés à 42 MMDH, dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs. Les communes interviennent pour 57,4% des fonds disponibles des collectivités territoriales.

7,7%

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de DH au titre des 8 premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques.

-636 MILLIONS DE DH

-636

MILLIONS DE DH

Le Bulletin de la Trésorerie générale du Royaume (TGR) a indiqué que les recettes des monopoles et participations ont été de 6.041 millions de DH à fin août 2020, en baisse de -9,5% ou de -636 millions de DH sur un an glissant. Ces recettes ont été versées notamment par l'OCP (2



milliards de DH, soit le même niveau un an auparavant), Bank Al-Maghrib (949 millions de DH contre 711 millions de DH), l'Agence de la conservation foncière (950 millions de DH contre 1.250 millions de DH), Maroc Télécom (911 millions de DH contre 1.531 millions de DH) et l'ANRT (250 millions de DH contre 200 millions de DH).

4,74 MRDS DE DOLLARS

4,74

MRDS DE DOLLARS

Le déficit budgétaire au Maroc s'est élevé à 4,74 milliards de dollars à fin août contre 3,68 milliards de dollars durant la même période de l'année écoulée, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 393 millions de dollars dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques.

Le déficit budgétaire se creuse à 43,5 MMDH

رسالة الأمة

Le déficit budgétaire se creuse à 43,5 MMDH

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1%.

Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août

Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques.

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP).



• Noureddine Bensouda, Trésorier général du Royaume

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020, précise la même source.

Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin

août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020.

Les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH). **II**



tax revenue fell by 7.7% at the end of August

Customs revenues fell by 12.5% and domestic taxation by 5.8%, explains the TGR in its recent Monthly Bulletin of Public Finance Statistics (BMSFP). Net customs revenue amounted to MAD 36.2 billion, in view of refunds, reliefs and tax refunds of MAD 67 million (MDH) at the end of August 2020, said the same source. As for net receipts from domestic taxation, they stood at MAD 81.7 billion, a decline of 5.3% compared to the end of August 2019. Gross domestic tax receipts were 86.4 billion MMDH at the end of August 2020. In addition, non-tax revenues increased by 56.1% to 30 billion dirhams. This is linked to the increase in payments from special Treasury accounts (CST) for the benefit of the general budget. READ Something new in the Bab Darna case

Maroc : les recettes fiscales ont baissé de 7,7% à fin août

© Copyright : DR Les recettes fiscales brutes du Royaume ont baissé à fin août de 7,7%. Cela est dû au repli des recettes douanières et de la fiscalité domestique. Les recettes douanières ont chuté de 12,5% et la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes se sont élevées à 36,2 MMDH, eu égard aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020, précise la même source. Quant aux recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique, elles se sont établies à 81,7 MMDH, soit un recul de 5,3% par rapport à fin août 2019. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH. Cela est lié à la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général. Mots clés: Déficit , Impôts , Importations Aller plus loin:

Finances publiques, les principaux points du bulletin de la TGR

Voici les principaux points du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août de la Trésorerie générale du Royaume (TGR). 1. Recettes: – Une diminution des recettes brutes de 0,1%, provenant de: • La baisse des recettes douanières nettes de 12,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020. • La baisse de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (-6,2%) et la hausse des autres TIC (+0,9%); • La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 5,3%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 4,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020. • La hausse des recettes non fiscales de 56,1% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général à 16,5 MMDH et des fonds de concours à 4,2 MMDH, conjuguée à la baisse des recettes de monopoles à 6 MMDH, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette à 1,2 MMDH et de la redevance gazoduc à 273 MDH. 2. Dépenses: – Un taux d'engagement global dépenses de 60% et un taux d'émission sur engagements de 86% contre respectivement 61% et 83% un an auparavant. – Des dépenses ordinaires émises en hausse de 2,3%, en raison de l'augmentation de 7,9% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 7,2% des dépenses de personnel et de 9,5% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 1,1% des charges en intérêts de la dette, de 47,5% des émissions de la compensation et de 13,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6,1 MMDH. – Des dépenses d'investissement émises en hausse de 9,8%, passant de 40,6 MMDH à fin août 2019 à 44,6 MMDH à fin août 2020, en raison de la hausse de 36,5% des dépenses des charges communes et de la baisse de 8,9% des dépenses des ministères. 3. Soldes du Trésor: – Un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH contre un solde positif de 1,2 MMDH un an auparavant. – Un déficit du Trésor de 43,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome. LNT avec Map

Repli des recettes fiscales brutes

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH). Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

Finances publiques: Principaux points du BMSFP de la TGR

Voici les principaux points du Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août de la Trésorerie générale du Royaume (TGR). 1. Recettes: - Une diminution des recettes brutes de 0,1%, provenant de: • La baisse des recettes douanières nettes de 12,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020. • La baisse de la Taxe intérieure de consommation (TIC) sur les tabacs manufacturés (-6,2%) et la hausse des autres TIC (+0,9%); • La diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 5,3%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 4,7 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020. • La hausse des recettes non fiscales de 56,1% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général à 16,5 MMDH et des fonds de concours à 4,2 MMDH, conjuguée à la baisse des recettes de monopoles à 6 MMDH, des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette à 1,2 MMDH et de la redevance gazoduc à 273 MDH. 2. Dépenses: - Un taux d'engagement global des dépenses de 60% et un taux d'émission sur engagements de 86% contre respectivement 61% et 83% un an auparavant. - Des dépenses ordinaires émises en hausse de 2,3%, en raison de l'augmentation de 7,9% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 7,2% des dépenses de personnel et de 9,5% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 1,1% des charges en intérêts de la dette, de 47,5% des émissions de la compensation et de 13,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux. Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6,1 MMDH. - Des dépenses d'investissement émises en hausse de 9,8%, passant de 40,6 MMDH à fin août 2019 à 44,6 MMDH à fin août 2020, en raison de la hausse de 36,5% des dépenses des charges communes et de la baisse de 8,9% des dépenses des ministères. 3. Soldes du Trésor: - Un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH contre un solde positif de 1,2 MMDH un an auparavant. - Un déficit du Trésor de 43,5 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome.

TGR : Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, informe la Trésorerie générale du Royaume (TGR) dans son dernier bulletin mensuel de statistiques des finances publiques. Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, est-il expliqué. Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH).

Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH).

Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH).

Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août au Maroc

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH).

Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août au Maroc

Ce repli de fiscalité résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%. Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH).*

Maroc : Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août

TGR Trésorerie générale du Royaume Actualité Par Lavieeco Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH). (Avec MAP) Partager

FacebookTwitterWhatsAppCourrielLinkedInTelegram

TGR/ Maroc | Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août

<!DOCTYPE html PUBLIC "-//W3C//DTD HTML 4.0 Transitional//EN" "http://www.w3.org/TR/REC-html40/loose.dtd">

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH). LR

Repli des recettes fiscales brutes

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH).

Repli des recettes fiscales brutes

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH).

Maroc: repli des recettes fiscales brutes à fin août (TGR)

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH).

Repli des recettes fiscales de 7,7% à fin août

Casablanca – Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH).

Maroc: Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août (TGR)

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH).



Maroc: Repli des recettes fiscales brutes de 7,7% à fin août (TGR)

Casablanca - Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP).

Les recettes fiscales reculent de 7,7% à fin août

Les recettes fiscales brutes se sont établies à 130,5 milliards de dirhams (MMDH) au titre des huit premiers mois de cette année, soit une diminution de 7,7% par rapport à fin août 2019, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cette baisse résulte du recul des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, explique la TGR dans son récent bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP). Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 36,2 MMDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 67 millions de dirhams (MDH) à fin août 2020, précise la même source. Le bulletin fait également ressortir que les recettes nettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 81,7 MMDH, en diminution de 5,3% par rapport à fin août 2019, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4,7 MMDH. Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 86,4 MMDH à fin août 2020. Par ailleurs, les recettes non fiscales ont augmenté de 56,1% à 30 MMDH, en raison notamment de la hausse des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4,1 MMDH contre 570 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (6 MMDH contre 6,7 MMDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1,2 MMDH contre 1,8 MMDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH).

LE LOURD POIDS DE LA DETTE

LE SOLDE CHARGES/RESSOURCES DU TRÉSOR DÉGAGE UN ÉNORME DÉFICIT

LE LOURD POIDS DE LA DETTE

Compte tenu d'un besoin de financement de 48 milliards de dirhams, le Trésor n'a d'autre option que le recours à l'endettement extérieur de 14,6 milliards de dirhams et surtout intérieur pour un montant de 33,5 milliards de dirhams

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams à fin août 2020, contre 33,8 milliards de dirhams au cours de la même période un an auparavant, indique la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques d'août 2020.

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Le bulletin fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1%, à 160,5 milliards de dirhams, et d'une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 milliards de dirhams, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 milliards de dirhams. Le repli des recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%,

des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%).

Hausse des charges

S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 milliards de dirhams au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 milliards de dirhams, contre 33,9 milliards) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 milliards de dirhams, contre 23,1 milliards).

Compte tenu d'un besoin de financement

de 48 milliards de dirhams et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 milliards de dirhams, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 milliards de dirhams.

Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 milliards de dirhams, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86%, contre 83% un an auparavant.

Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 milliards de dirhams et des dépenses de 87,8 milliards de dirhams, soit un solde positif de 3,4 milliards de dirhams.

Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams et les dépenses de 27,4% à 846 millions de dirhams.

Au final, la situation des finances publiques s'avère être des plus critiques avec un déficit budgétaire (43,5 milliards de dirhams à fin août 2020) qui n'en finit pas de s'aggraver par rapport à celui de l'année dernière (33,8 milliards de dirhams). Pour y faire face, la dette semble être la seule voie de salut ●

Seddik MOUAFFAK



LA SITUATION DES FINANCES
PUBLIQUES S'AVÈRE ÊTRE
DES PLUS CRITIQUES.

Budget : Pourquoi l'État ne serre pas la ceinture?

Les conséquences de la pandémie covid19 se font sentir très mal chez le citoyen lambda, mais jusqu'à aujourd'hui, l'État continue de dépenser plus dans un contexte baissier de recettes budgétaires. A fin août 2020, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 98,4% contre 100,8% un an auparavant, selon les dernières statistiques des finances publiques publiées par la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Les dépenses enregistrées à fin août 2020 au titre du budget général ont été de 163 milliards DH (en hausse de 2,3% par rapport à leur niveau à fin août 2019) contre 160,4 milliards DH au titre des recettes ordinaires (en baisse de 0,1% par rapport à leur niveau à fin août 2019). Là où l'État est critiqué, et dont elle dispose de marge de manœuvre, c'est au niveau des dépenses de fonctionnement. Lesquelles se sont établies à 140,2 milliards en augmentation annuelle de 2,8%. Dans les détails, les dépenses de matériel ont augmenté de 4,4% pour se situer à 33 milliards. On remarque aussi une hausse de 7,2% des traitements et salaires à 88,9 milliards. « Pourquoi procéder à de nouvelles recrues alors que l'État dispose d'une armée de fonctionnaires en quasi-chômage ? Pourquoi recourir aux services des cabinets d'études sachant que la fonction publique regorge d'une mine de compétences mises au placard ? », se désole cet expert en ressources humaines. Coronavirus sonne donc comme une évidence pour l'évaluation de l'état de la fonction publique et les rémunérations au Maroc.

CHIFFRES MARQUANTS La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards à fin août 2020 contre un déficit budgétaire de 33,8 milliards un an auparavant. S'élevant à 606,3 milliards, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 8,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2019. Recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 44,5 milliards contre un recours pour un montant net de 16,3 milliards un an auparavant, Les dépenses émises au titre du Fonds Covid19 culminent à 24,7 milliards à fin août 2020, avec un solde de 9 milliards. Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 44,6 MMDH à fin août 2020 contre 40,6 MMDH un an auparavant, en hausse de 9,8% ou +4 MMDH. Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 2,7 milliards à fin août 2020 contre 7,3 milliards à fin décembre 2019. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 36,7% par rapport à leur niveau de fin août 2019. A fin août 2020, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 6.088 MDH contre 7.399 MDH un an auparavant A fin août 2020, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 5.471 MDH contre 10.421 MDH, en baisse de 47,5% ou -4.950 MDH.

Morocco's Budget Deficit Reached \$4.7 Billion at End of August

TGR announced the deficit in its monthly bulletin detailing public finance statistics for the month of August. 15 Sep 2020 Rabat – The General Treasury of Morocco (TGR) has revealed that the country's budget deficit reached MAD 43.5 billion (\$4.7 billion) at the end of August. The figure represents a decrease compared to August of the last year, when Morocco recorded a budget deficit of MAD 33.8 billion (\$3.6 billion). TGR announced the deficit in its monthly bulletin detailing public finance statistics for the month of August. The bulletin also reported a positive balance of MAD 3.6 billion (\$392.7 million) generated by the special treasury accounts and government services managed autonomously. In contrast, August 2019 saw a positive balance of MAD 5.6 billion (\$611 million). Charges TGR described four major charges that characterized Morocco's budget deficit in August. Net customs revenue declined by 12.5% in net customs revenue due to tax refunds of MAD 67 million (\$7.3 million) in August 2020, compared to MAD 49 million (\$5.3 million) in August 2019. Tax refunds include tariffs, which declined by 5.3% since August 2019, import value-added tax (-12.2%), and domestic consumption tax (-17.5%). In addition to customs revenue, the bulletin showed a decline of 6.2% in the domestic consumption tax of manufactured tobacco. For net domestic tax revenue, TGR recorded a decrease of 5.3%, taking into account reimbursements, tax reductions, and refunds. Corporation tax recorded a deficit of 0.6%, due to refunds of MAD 366 million (\$39 million) against MAD 217 million (\$23 million) in August 2019. Income tax recorded a deficit of 6.4% due to restitutions of MAD 68 million (\$7.4 million) against MAD 55 million (\$6.0 million) the year prior. In addition, Morocco's Directorate of Personnel Expenses (DDP), an affiliate of TGR, revealed that resources of the income tax decreased by 2.4%. Social solidarity contribution in August 2020 increased by 5.6% from August 2019. Domestic value-added tax (VAT) also recorded an increase of 2.7%. TGR noted that at the end of December 2019, VAT refund arrears were MAD 41.2 billion (\$4.4 billion). Meanwhile, net domestic tax revenue, including registration and stamp duties, decreased by 21.3%. Expenses TGR also described four major expenses that marked Morocco's budget deficit at the end of August. The expenses include an overall expenditure implementation rate of 60% and an issuance rate on implementations of 86%. In August 2019, the same rates stood at 61% and 83%, respectively. In addition, ordinary expenses increased by 2.3%, due to a 7.9% increase in expenditure on goods and services. Regarding investment expenses, the bulletin noted a rise of 9.8% at the end of August 2020, amounting to MAD 40.6 billion (\$4.4 billion). In August 2019, investment expenses reached MAD 44.6 billion (\$4.8 billion). The increase is due to a 36.5% rise in expenses in common charges and an 8.9% drop in ministries expenses. morocoworldnews

Aggravation du déficit budgétaire à 43,5 MMDH

Aggravation du déficit budgétaire à 43,5 MMDH

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). »

Le déficit s'est composé d'un solde positif de 3,6 MMDH dégage par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une hausse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH.

Le repli de ces montants s'explique par la hausse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,3%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget géné-



ral, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée.

Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la hausse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 22,1 MMDH).

Les engagements de dépenses, y compris celles non soumise au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 586,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'exécution sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant.

Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH.

Le déficit budgétaire atteint 43,5 MMDH à fin août

Trésorerie Générale du Royaume

Le déficit budgétaire atteint 43,5 MMDH à fin août

d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor, ils ont réalisé des

recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7%, à 1.124 millions de dirhams (MDH), et les dépenses de 27,4%, à 846 MDH.



Le déficit budgétaire est de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1%, à 160,5 MMDH, et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3%, à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable

Repli des recettes à fin

Déficit budgétaire **Repli des recettes à fin août**

Selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR), la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 MMDH à fin août 2020, contre 33,8 MMDH un an auparavant. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les Services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), explique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois d'août. La note fait état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%).

Le déficit budgétaire se creuse pour le cinquième mois consécutif



Le déficit budgétaire se creuse pour le cinquième mois consécutif

Le déficit budgétaire s'est de nouveau creusé au mois d'août 2020, pour le cinquième mois consécutif, selon les dernières statistiques publiées récemment par la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 43,5 MMDH à fin août 2020 contre un déficit budgétaire de 33,8 MMDH un an auparavant, a annoncé la TGR.

A fin juillet dernier, le déficit budgétaire était de 41,3 MMDH contre un déficit budgétaire de 28,7 MMDH un an auparavant. Il faisait suite à trois mois d'affilée de déficits enregistrés en juin (28,8 MMDH contre 22,8 MMDH un an auparavant), mai (23 MMDH contre 22,6 MMDH un an auparavant) et avril (3 MMDH contre 15,5 MMDH un an auparavant).

Pour le mois d'août, le déficit budgétaire tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'État gérés de manière autonome (SEGMA), a relevé la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'août.

Au niveau des recettes, l'exécution de la loi de Finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, fait état d'une diminution des recettes brutes de 0,1%, à 160,5 MMDH contre 160,6 MMDH à fin août 2019.

Selon les économistes de la Trésorerie générale, ce recul s'ex-

plique par la baisse des recettes douanières nettes de 12,5% ; de la TIC sur les tabacs manufacturés (-6,2%) et la hausse des autres TIC (+0,9%) ainsi que par la diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 5,3%.

A en croire la TGR, la diminution des recettes brutes provient également de la hausse des recettes non fiscales de 56,1%. Ce, en raison notamment de «l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4.159 MDH contre 570 MDH), conjuguée à la baisse des recettes de monopoles (6.041 MDH contre 6.677 MDH), des re-

centes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.215 MDH contre 1.799 MDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH)», a-t-elle précisé.

Dans cette même période, il apparaît que les recettes fiscales brutes ont été de 130,5 MMDH contre 141,4 MMDH à fin août 2019, en diminution de 7,7%, suite à la baisse des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, a précisé la Trésorerie générale dans son bulletin du mois dernier.

Au niveau des dépenses, il ressort du bulletin de statistiques des finances publiques que les dépenses émises au titre du budget général ont été de 245,7 MMDH, correspondant à une hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019.

Cette évolution est liée à l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée, a expliqué la TGR précisant que la hausse des charges de celle-ci de 6,9% est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH).

À fin août 2020, il apparaît aussi que les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60%

contre 61% à fin août 2019, a fait savoir la Trésorerie générale dans son bulletin ajoutant que le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant.

Concernant les dépenses de fonctionnement émises à fin août, précisons qu'elles se sont établies à 140,2 MMDH, dont 98,9 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 7,2%.

Selon les statistiques du mois dernier, les dépenses de matériel ont augmenté de 4,4% (33 MMDH contre 31,6 MMDH) et les dépenses des charges communes ont diminué de 17% (13,5 MMDH contre 16,3 MMDH) en raison notamment de la baisse des émissions de la compensation de 47,5%, peut-on lire.

Signalons également l'accroissement de 9,8% ou +4 MMDH des dépenses d'investissement émises au titre du budget général qui se sont ainsi établies à 44,6 MMDH à fin août 2020 contre 40,6 MMDH un an auparavant, en raison de la hausse des dépenses des charges communes de 36,5% et à la baisse des dépenses des ministères de 8,9%.

Avec un solde s'élevant à 3,4 MMDH, les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 91,2 MMDH alors que les dépenses émises ont été de 87,8 MMDH. Tandis que les recettes des services de l'État gérés de manière autonome ont de leur côté été de 1.124 MDH contre 1.748 MDH à fin août 2019, en baisse de 35,7%.

Alain Bouithy

“

A fin août, les recettes fiscales brutes ont reculé de 7,7%

Maroc: le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

Maroc: le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août

Le déficit budgétaire du Trésor tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor et les services de l'Etat gérés de manière autonome.

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au

cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août.

Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un

solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH.

Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%).

S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH).

Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. ||



● Le Trésorier Général du Royaume, Nouridine Bensouda

Budget : quand les comptes spéciaux du Trésor rendent la monnaie

Alors qu'en temps normal, c'est le budget qui alimente les Comptes spéciaux du Trésor (CST), en cette période exceptionnelle, ce sont les CST qui renflouent le Trésor. A l'instar des exercices précédents et depuis que la Covid a commencé à sévir sérieusement, les ressources financières empruntent un trend baissier. Comme on s'y attendait, pour des raisons connues de tous (arrêt de l'économie, confinement, emploi partiel...) les recettes fiscales se sont inscrites en régression de -7,7% comme en attestent le bulletin mensuel de la Trésorerie générale du Royaume. L'autre catégorie de ressources à savoir les recettes non fiscales ont pu atténuer la baisse drastique qu'aurait pu connaître les ressources dans leur globalité. Justement comment et jusqu'à quel degré ? En effet, Les recettes non fiscales se sont établies à 30 Mds de DH contre 19,2 Mds de DH un an auparavant, en hausse de 56,1%. Cette hausse, de par son importance aussi bien en valeur qu'en pourcentage, interpelle dans un contexte aussi morose. Dans la loi de Finance rectificative, il est écrit noir sur blanc que l'Etat n'effectuera pas de cession de son patrimoine. Et pour cause, c'est difficile de trouver un preneur dans un contexte très morose ou à un prix de vente convenable. A fin août 2020, il n'a été donc procédé à aucune privatisation alors qu'il y a un an, la cession d'une participation de l'Etat dans le capital de la société Itissalat Al-Maghrib avait rapporté 4,4 Mds de DH imputés au budget général. A leur tour, les recettes des monopoles et participations ont été de 6.041 MDH à fin août 2020 contre 6.677 MDH à fin août 2019, en baisse de 9,5%. Ces recettes ont été versées notamment par l'OCP (2 Mds de DH, soit le même niveau un an auparavant), Bank Al-Maghrib (949 MDH contre 711 MDH), l'Agence de la conservation foncière (950 MDH contre 1.250 MDH), Maroc Télécom (911 MDH contre 1.531 MDH) et l'ANRT (250 MDH contre 200 MDH). Ajoutons à la diminution desdites recettes, la baisse de la redevance gazoduc à 273 MDH contre 699 MDH un an auparavant. Bref tous les indicateurs sont dans le rouge. Ce sont d'autres recettes non fiscales qui ont sauvé la mise en atténuant la baisse à juste -0,1% à fin août 2020 pour l'ensemble des recettes comparativement à la même période de l'année passée. Sinon la baisse des ressources ordinaires aurait pu être très alarmiste. La lecture des statistiques de la TGR fait ressortir une hausse de 200,6% des autres recettes non fiscales, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (16,5 Mds de DH contre 2,9 Mds de DH) et des fonds de concours (4.159 MDH contre 570 MDH). Des hausses qui donnent le tournis et qui ne rassurent nullement sur le niveau des recettes. La question qui se pose d'emblée : jusqu'à quand l'Etat continuera-t-il à boucher les trous pour sauver la face ? La baisse de toutes les rubriques liées aux recettes inquiète à plus d'un titre et ce n'est pas encore fini vu l'évolution de la situation épidémiologique. A fin août 2020, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 98,4% contre 100,8% un an auparavant. 55,4% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 25,6% aux dépenses de matériel, 14,2% aux intérêts de la dette et 3,4% aux émissions de la compensation. Face à la hausse de la dépense, l'Etat serait astreint à activer le levier de la dette. Dans les mois à venir, la situation ne ferait qu'empirer et ce même si la situation sanitaire s'améliore et même si l'économie retrouve son entrain. Une croissance en V serait difficile et un taux de -6,2% comme prévu par les conjoncturistes fera sombrer davantage les finances publiques dans la léthargie. Lire également : COVID-19 : DES MAUX DE DETTES QUI DONNENT LE VERTIGE !



Baisse des recettes des monopoles et des participations

Le Bulletin de la TGR a indiqué que les recettes des monopoles et participations ont été de 6.041 MDH à fin août 2020, en baisse de -9,5% ou de -636 MDH sur un an glissant. Ces recettes ont été versées notamment par l'OCP (2 Mrds DH, soit le même niveau un an auparavant), Bank Al-Maghrib (949 MDH contre 711 MDH), l'Agence de la conservation foncière (950 MDH contre 1.250 MDH), Maroc Télécom (911 MDH contre 1.531 MDH) et l'ANRT (250 MDH contre 200 MDH).

TGR: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août

La Trésorerie Générale du Royaume (TGR) a indiqué que la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période de 2019. Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH.

Déficit budgétaire de 43,5 MMDH à fin août, selon la TGR

Recession arrow on led screen La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH.

Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH.

Le déficit budgétaire se creuse à 43,5 Mrds Dh à fin août

Dans son dernier bulletin mensuel de statistiques des finances publiques du mois d'août, la TGR relève une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 Mrds Dh et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 Mrds Dh, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 Mrds Dh. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 Mrds Dh et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 Mrds Dh, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 Mrds Dh au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 Mrds Dh contre 33,9 Mrds Dh) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 Mrds Dh contre 23,1 Mrds Dh). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 Mrds Dh, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 Mrds Dh et des dépenses de 87,8 Mrds Dh, soit un solde positif de 3,4 Mrds Dh. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 MDH et les dépenses de 27,4% à 846 MDH. Continuer la lecture

Maroc: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) a été souligné par la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le bulletin mensuel de statistiques des finances publiques fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH, indique la même source. La TGR explique le repli de ces recettes par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée, poursuit la même source. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH), selon la TGR. Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH, selon la TGR.



Trésorerie Générale du Royaume : Le déficit budgétaire atteint 43,5 MMDH à fin août

Le déficit budgétaire est de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH. » Source de l'article: aujourd'hui

Le déficit budgétaire se creuse pour le cinquième mois consécutif

Le déficit budgétaire s'est de nouveau creusé au mois d'août 2020, pour le cinquième mois consécutif, selon les dernières statistiques publiées récemment par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). «Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 43,5 MMDH à fin août 2020 contre un déficit budgétaire de 33,8 MMDH un an auparavant», a annoncé la TGR. A fin juillet dernier, le déficit budgétaire était de 41,3 MMDH contre un déficit budgétaire de 28,7 MMDH un an auparavant. Il faisait suite à trois mois d'affilée de déficits enregistrés en juin (28,8 MMDH contre 22,8 MMDH un an auparavant), mai (23 MMDH contre 22,6 MMDH un an auparavant) et avril (3 MMDH contre 15,5 MMDH un an auparavant). Pour le mois d'août, le déficit budgétaire tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), a relevé la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'août. Au niveau des recettes, l'exécution de la loi de Finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, fait état d'une diminution des recettes brutes de 0,1%, à 160,5 MMDH contre 160,6 MMDH à fin août 2019. Selon les économistes de la Trésorerie générale, ce recul s'explique par la baisse des recettes douanières nettes de 12,5% ; de la TIC sur les tabacs manufacturés (- 6,2%) et la hausse des autres TIC (+0,9%) ainsi que par la diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 5,3%. A en croire la TGR, la diminution des recettes brutes provient également de la hausse des recettes non fiscales de 56,1%. Ce, en raison notamment de «l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4.159 MDH contre 570 MDH), conjuguée à la baisse des recettes de monopoles (6.041 MDH contre 6.677 MDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.215 MDH contre 1.799 MDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH)», a-t-elle précisé. Dans cette même période, il apparaît que les recettes fiscales brutes ont été de 130,5 MMDH contre 141,4 MMDH à fin août 2019, en diminution de 7,7%, suite à la baisse des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, a précisé la Trésorerie générale dans son bulletin du mois dernier. Au niveau des dépenses, il ressort du bulletin de statistiques des finances publiques que les dépenses émises au titre du budget général ont été de 245,7 MMDH, correspondant à une hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Cette évolution est liée à l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée, a expliqué la TGR précisant que la hausse des charges de celle-ci de 6,9% est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). A fin août 2020, il apparaît aussi que «les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019», a fait savoir la Trésorerie générale dans son bulletin ajoutant que le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Concernant les dépenses de fonctionnement émises à fin août, précisons qu'elles se sont établies à 140,2 MMDH, dont 88,9 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 7,2%. Selon les statistiques du mois dernier, «des dépenses de matériel ont augmenté de 4,4% (33 MMDH contre 31,6 MMDH) et les dépenses des charges communes ont diminué de 17% (13,5 MMDH contre 16,3 MMDH) en raison notamment de la baisse des émissions de la compensation de 47,5%», peut-on lire. Signalons également l'accroissement de 9,8% ou +4 MMDH des dépenses d'investissement émises au titre du budget général qui se sont ainsi établies à 44,6 MMDH à fin août 2020 contre 40,6 MMDH un an auparavant, en raison de la hausse des dépenses des charges communes de 36,5% et à la baisse des dépenses des ministères de 8,9%. Avec un solde s'élevant à 3,4 MMDH, les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 91,2 MMDH alors que les dépenses émises ont été de 87,8 MMDH. Tandis que les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont de leur côté été de 1.124 MDH contre 1.748 MDH à fin août 2019, en baisse de 35,7%. Alain Bouithy

Le déficit budgétaire se creuse pour le cinquième mois consécutif

Le déficit budgétaire s'est de nouveau creusé au mois d'août 2020, pour le cinquième mois consécutif, selon les dernières statistiques publiées récemment par la Trésorerie générale du Royaume (TGR). «Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor a dégagé un déficit budgétaire de 43,5 MMDH à fin août 2020 contre un déficit budgétaire de 33,8 MMDH un an auparavant», a annoncé la TGR. A fin juillet dernier, le déficit budgétaire était de 41,3 MMDH contre un déficit budgétaire de 28,7 MMDH un an auparavant. Il faisait suite à trois mois d'affilée de déficits enregistrés en juin (28,8 MMDH contre 22,8 MMDH un an auparavant), mai (23 MMDH contre 22,6 MMDH un an auparavant) et avril (3 MMDH contre 15,5 MMDH un an auparavant). Pour le mois d'août, le déficit budgétaire tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), a relevé la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) du mois d'août. Au niveau des recettes, l'exécution de la loi de Finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, fait état d'une diminution des recettes brutes de 0,1%, à 160,5 MMDH contre 160,6 MMDH à fin août 2019. Selon les économistes de la Trésorerie générale, ce recul s'explique par la baisse des recettes douanières nettes de 12,5% ; de la TIC sur les tabacs manufacturés (- 6,2%) et la hausse des autres TIC (+0,9%) ainsi que par la diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 5,3%. A en croire la TGR, la diminution des recettes brutes provient également de la hausse des recettes non fiscales de 56,1%. Ce, en raison notamment de «l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (16,5 MMDH contre 2,9 MMDH) et des fonds de concours (4.159 MDH contre 570 MDH), conjuguée à la baisse des recettes de monopoles (6.041 MDH contre 6.677 MDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.215 MDH contre 1.799 MDH) et de la redevance gazoduc (273 MDH contre 699 MDH)», a-t-elle précisé. Dans cette même période, il apparaît que les recettes fiscales brutes ont été de 130,5 MMDH contre 141,4 MMDH à fin août 2019, en diminution de 7,7%, suite à la baisse des recettes douanières de 12,5% et de la fiscalité domestique de 5,8%, a précisé la Trésorerie générale dans son bulletin du mois dernier. Au niveau des dépenses, il ressort du bulletin de statistiques des finances publiques que les dépenses émises au titre du budget général ont été de 245,7 MMDH, correspondant à une hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019. Cette évolution est liée à l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée, a expliqué la TGR précisant que la hausse des charges de celle-ci de 6,9% est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). A fin août 2020, il apparaît aussi que «les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019», a fait savoir la Trésorerie générale dans son bulletin ajoutant que le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Concernant les dépenses de fonctionnement émises à fin août, précisons qu'elles se sont établies à 140,2 MMDH, dont 88,9 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 7,2%. Selon les statistiques du mois dernier, «des dépenses de matériel ont augmenté de 4,4% (33 MMDH contre 31,6 MMDH) et les dépenses des charges communes ont diminué de 17% (13,5 MMDH contre 16,3 MMDH) en raison notamment de la baisse des émissions de la compensation de 47,5%», peut-on lire. Signalons également l'accroissement de 9,8% ou +4 MMDH des dépenses d'investissement émises au titre du budget général qui se sont ainsi établies à 44,6 MMDH à fin août 2020 contre 40,6 MMDH un an auparavant, en raison de la hausse des dépenses des charges communes de 36,5% et à la baisse des dépenses des ministères de 8,9%. Avec un solde s'élevant à 3,4 MMDH, les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 91,2 MMDH alors que les dépenses émises ont été de 87,8 MMDH. Tandis que les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont de leur côté été de 1.124 MDH contre 1.748 MDH à fin août 2019, en baisse de 35,7%. Alain Bouthry Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.



Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH.

Trésorerie Générale du Royaume : Le déficit budgétaire atteint 43,5 MMDH à fin août

Le déficit budgétaire est de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH.



TGR: The budget deficit at 43.5 billion dirhams at the end of August

The General Treasury of the Kingdom (TGR) indicated that the situation of charges and resources of the Treasury shows a budget deficit of 43.5 billion dirhams (billion dirhams) at the end of August 2020, against 33.8 billion dirhams during the same period of 2019. This deficit takes into account a positive balance of 3.6 billion dirhams released by the special accounts of the Treasury (CST) and state services managed independently (SEGMA), indicates the TGR in its monthly bulletin of finance statistics public (BMSFP) of August. The BMSFP also reports a drop in gross ordinary income of 0.1% to 160.5 billion dirhams and an increase in ordinary expenditure issued by 2.3% to 163 billion dirhams, ie a negative ordinary balance of 2.5 billion dirhams. Taking into account a financing need of 48 billion dirhams and a positive net flow of external financing of 14.6 billion dirhams, the Treasury resorted to domestic financing for an amount of 33.5 billion dirhams. The decline in these revenues is explained by the drop in direct taxes of 3.8%, customs duties (5.3%), indirect taxes (9.3%) and registration and stamp duties (21.3%), combined with the increase in non-tax revenue (56.1%). With regard to the expenses issued under the general budget, they were 245.7 billion dirhams during the first eight months of 2020, up 5% compared to their level at the end of August 2019, due to the increase 2.8% of operating expenses, 9.8% of investment expenses and 6.9% of budgeted debt charges. This increase in budgeted debt charges is due to the 12.3% increase in principal repayments (38.1 billion dirhams against 33.9 billion dirhams) and the 1.1% drop in interest on the debt (22 , 8 billion dirhams against 23.1 billion dirhams). READ Auction: Subscription of Treasury bonds for MAD 3 billion Expenditure commitments, including those not subject to the prior commitment visa, for their part reached MAD 386.9 billion, representing an overall commitment rate of 60% against 61% at the end of August 2019. The issue rate on commitments was 86% versus 83% a year earlier. Regarding the special treasury accounts (CST), they achieved revenues of 91.2 billion dirhams and expenditures of 87.8 billion dirhams, ie a positive balance of 3.4 billion dirhams. The revenues of autonomously managed state services (SEGMA), for their part, fell by 35.7% to 1,124 million dirhams (MDH) and expenditure by 27.4% to 846 MDH.

Maroc: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH.

TGR/ Maroc | Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août

<!DOCTYPE html PUBLIC "-//W3C//DTD HTML 4.0 Transitional//EN" "http://www.w3.org/TR/REC-html40/loose.dtd"> La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH. LR



Maroc: le déficit budgétaire s'établit à 43,5 MMDH, à fin août (TGR)

© Copyright : DR La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH.

TGR: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH.

Trésorerie Générale du Royaume : Le déficit budgétaire atteint 43,5 MMDH à fin août

Le déficit budgétaire est de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH. Cliquez ici pour lire l'article depuis sa source.

déficit budgétaire de 43,5 MMDH à fin août (TGR)

Casablanca – La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH.



Maroc: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH.



Maroc: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août (TGR)

Casablanca - La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août.

Maroc: Le déficit budgétaire s'est établi à 43,5 MMDH à fin août (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). 0-
https://www.medias24.com//photos_articles/big/12-09-2020/tresorie-general-du-royaume-1-1.jpg-oui Maroc: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août (TGR) Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH. Les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA) ont, de leur côté, reculé de 35,7% à 1.124 millions de dirhams (MDH) et les dépenses de 27,4% à 846 MDH. La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). (MAP)



Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH

Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH.

Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Le BMSFP fait également état d'une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% à 160,5 MMDH et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2,3% à 163 MMDH, soit un solde ordinaire négatif de 2,5 MMDH. Compte tenu d'un besoin de financement de 48 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 14,6 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 33,5 MMDH. Le repli de ces recettes s'explique par la baisse des impôts directs de 3,8%, des droits de douane (5,3%), des impôts indirects (9,3%) et des droits d'enregistrement et de timbre (21,3%), conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales (56,1%). S'agissant des dépenses émises au titre du budget général, elles ont été de 245,7 MMDH au cours des huit premiers mois de 2020, en hausse de 5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de fonctionnement, de 9,8% des dépenses d'investissement et de 6,9% des charges de la dette budgétisée. Cette hausse des charges de la dette budgétisée est due à l'augmentation de 12,3% des remboursements du principal (38,1 MMDH contre 33,9 MMDH) et à la baisse de 1,1% des intérêts de la dette (22,8 MMDH contre 23,1 MMDH). Les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, ont pour leur part atteint 386,9 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60% contre 61% à fin août 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 86% contre 83% un an auparavant. Pour ce qui est des comptes spéciaux du Trésor (CST), ils ont réalisé des recettes de 91,2 MMDH et des dépenses de 87,8 MMDH, soit un solde positif de 3,4 MMDH.



Maroc: Le déficit budgétaire à 43,5 MMDH à fin août (TGR)

La situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 43,5 milliards de dirhams (MMDH) à fin août 2020, contre 33,8 MMDH au cours de la même période un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR). Ce déficit tient compte d'un solde positif de 3,6 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), indique la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances publiques (BMSFP) d'août. Source : MAP

L'EXCÉDENT BUDGÉTAIRE EN NET RECUL

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'EXCÉDENT BUDGÉTAIRE EN NET RECUL

L'excédent budgétaire des Collectivités territoriales a atteint 4,2 milliards de DH à fin juillet dernier contre 6,7 milliards de DH un an auparavant, rapporte notre confrère L'Economiste en citant le dernier bulletin de la Trésorerie Générale du Royaume. Cet excédent tient compte des dépenses d'investissement de plus de 6 milliards de DH et des soldes positifs de 500 millions de DH ainsi que 8 millions DH dégagés par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales au titre de juillet dernier. Au total, les recettes ordinaires des Collectivités territoriales ont atteint 23 milliards de DH, en repli de 11,5% en glissement annuel. Concernant les dépenses ordinaires, elles atteignent 13,3 milliards de DH, marquant une hausse de 0,5%, en raison de l'augmentation de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services.

Maroc. Les collectivités territoriales enregistrent un nouvel excédent budgétaire à fin juillet

La situation des charges et ressources dégage un solde positif global de 4,2 MMDH contre 6,7 MMDH un an auparavant. Selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), les budgets des collectivités territoriales ont dégagé un excédent global de 4,2 MMDH à fin juillet 2020 contre un excédent de 6,7 MMDH enregistré un an auparavant. Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de juillet 2020, la TGR précise que cet excédent tient « compte de dépenses d'investissement de 6 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 508 MDH ». Soulignons qu'au titre des sept premiers mois de cette année et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales fait ressortir des recettes ordinaires en baisse de 11,5% à 23 MMDH par rapport à fin juillet 2019. Comme le relèvent les données de la TGR, la diminution des recettes ordinaires fait suite à la « baisse de 8,1% des recettes transférées, de 14,3% des recettes gérées par l'Etat et de 20,9% des recettes gérées par les collectivités territoriales ». En détail, la TGR explique que cette dégringolade provient de « la diminution de 6,7% des impôts directs suite au recul de la taxe professionnelle (-22,5%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-8,3%) et de la taxe d'habitation (-15,6%), conjuguée à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+12,4%) », souligne la Trésorerie générale. Ce recul est également dû à la baisse de 11,1% des impôts indirects, qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-10,2%) et de la taxe sur les opérations de construction (-28,9%), et par la hausse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+47%), souligne la TGR dans son bulletin. Le repli des recettes ordinaires est également lié à la diminution de 22,9% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse de 59,3% des fonds de concours, de 34,9% des recettes domaniales et de 26% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal. Concernant la répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région, la TGR fait état d'une forte concentration au niveau de six régions avec 72,3% de ces recettes. Il ressort ainsi que les recettes de la région de Casablanca-Settat (4.864 MDH) représentent 21,1% des recettes globales des collectivités territoriales, tandis que celles de la région de Rabat-Salé-Kénitra viennent en second rang avec 12,5% des recettes. Quant aux recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab, elles représentent 1,7%. Analysant cette fois-ci l'évolution des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette), la Trésorerie relève qu'elles se sont établies à 20,6 MMDH à fin juillet, traduisant un recul de 0,6% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019. En s'inscrivant en hausse de 0,5%, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 13,3 MMDH au terme des sept premiers mois de l'année en cours, « en raison de la hausse de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services », poursuit la Trésorerie. Comme pour les recettes des budgets principaux des collectivités territoriales, la répartition des dépenses des collectivités territoriales par région laisse apparaître une forte concentration au niveau de six régions avec, cette fois-ci, 68,6% de ces dépenses. Il ressort ainsi que les dépenses de la région de Casablanca-Settat (3.365 MDH) représentent 17,4% des dépenses globales des collectivités territoriales tandis que celles de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,2% des dépenses globales. Dans ce même registre, les dépenses d'investissement sont passées de 6.331 MDH à fin juillet 2019 à 6.016 MDH à fin juillet 2020. Ce qui correspond à une baisse de 5% équivalant à -315 MDH. Selon les explications de la TGR, ce recul est dû notamment à la diminution des émissions au titre des projets intégrés (-440 MDH), aux acquisitions mobilières (-166 MDH), aux programmes nationaux (-144 MDH) et aux acquisitions immobilières (-90 MDH), conjuguée à la hausse des émissions au titre des subventions (+407 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (+117 MDH). On retient enfin que « l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juillet 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.516 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.278 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,4 MMDH », souligne la TGR dans son bulletin de



statistiques des finances locales. Alain Bouithy

Les collectivités territoriales enregistrent un nouvel excédent budgétaire à fin juillet

Les collectivités territoriales enregistrent un nouvel excédent budgétaire à fin juillet



Selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), les budgets des collectivités territoriales ont dégagé un excédent global de 4,2 MMDH à fin juillet 2020 contre un excédent de 6,7 MMDH enregistré un an auparavant.

Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de juillet 2020, la TGR précise que cet excédent tient « compte de dépenses d'investissement de 6 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 508 MDH ».

Soulignons qu'au titre des sept premiers mois de cette année et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales fait ressortir des recettes ordinaires en baisse de 11,5% à 23 MMDH par rapport à fin juillet 2019.

Coté des dépenses, la diminution des recettes ordinaires fait suite à la baisse de 8,1% des recettes transférées, de 14,3% des recettes gérées par l'Etat et de 20,9% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

En détail, la TGR explique que cette dégringolade provient de « la diminution de 6,7% des impôts directs suite au recul de la taxe professionnelle (-22,5%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-8,3%) et de la taxe d'habitation (-15,6%), conjuguée à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu

(IR) (+12,4%) », souligne la Trésorerie générale.

Ce recul est également dû à la baisse de 11,1% des impôts indirects, qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-10,2%) et de la taxe sur les opérations de construction (-28,9%), et par la hausse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+47%), souligne la TGR dans son bulletin.

Le repli des recettes ordinaires est également lié à la diminution de 22,9% des recettes non fiscales

provenant notamment de la baisse de 59,3% des fonds de concours, de 34,9% des recettes domaniales et de 26% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal.

Concernant la répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région, la TGR fait état d'une forte concentration au niveau de six régions avec 72,3% de ces recettes.

Il ressort ainsi que les recettes de la région de Casablanca-Settat (4.864 MDH) représentent 21,1% des recettes globales des collectivités territoriales, tandis que celles de la région de Rabat-Salé-Kénitra viennent en second rang avec 12,5% des recettes. Quant aux recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab, elles représentent 1,7%.

Analysant cette fois-ci l'évolution des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette), la Trésorerie relève qu'elles se sont établies à 20,6 MMDH à fin juillet, traduisant un recul de 0,6% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019.

En s'inscrivant en hausse de 0,5%, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 13,3 MMDH au terme des sept premiers mois de l'année en cours, en raison de la baisse de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services, poursuit la Trésorerie.

Comme pour les recettes des budgets principaux des collectivi-

tés territoriales, la répartition des dépenses des collectivités territoriales par région laisse apparaître une forte concentration au niveau de six régions avec, cette fois-ci, 68,6% de ces dépenses.

Il ressort ainsi que les dépenses de la région de Casablanca-Settat (3.365 MDH) représentent 17,4% des dépenses globales des collectivités territoriales tandis que celles de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,2% des dépenses globales.

Dans ce même registre, les dépenses d'investissement sont passées de 6.331 MDH à fin juillet 2019 à 6.016 MDH à fin juillet 2020. Ce qui correspond à une baisse de 5% équivalant à -315 MDH.

Selon les explications de la TGR, ce recul est dû notamment à la diminution des émissions au titre des projets intégrés (-440 MDH), aux acquisitions mobilières (-166 MDH), aux programmes nationaux (-144 MDH) et aux acquisitions immobilières (-90 MDH), conjuguée à la hausse des émissions au titre des subventions (+407 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (+117 MDH).

On retient enfin que « l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juillet 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.516 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.278 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,4 MMDH », souligne la TGR dans son bulletin de statistiques des finances locales.

Alain Bouithy

La situation des charges et ressources dégage un solde positif global de 4,2 MMDH contre 6,7 MMDH un an auparavant



Casablanca Stock Exchange: opening slightly down

The Casablanca Stock Exchange began trading in small decline Thursday, its two main indices, Masi and Madex, yielding 0.08% each. The Masi, a global index made up of all equity-type securities, fell to 10,278.16 points and the Madex, a compact index made up of stocks quoted on a continuous basis, stood at 8,356.85 points. Regarding international indices, the FTSE CSE Morocco 15 index gained 0.08% to 9,249.73 points, while the FTSE CSE Morocco All-Liquid stood at 8,864.59 points, down 0.06 %. The benchmark Environment, Social and Governance (ESG) “Casablanca ESG 10”, meanwhile, fell 0.08% to 778.65 points. At individual values, IB Maroc.Com fell 3.97%, the Masi’s sharpest decline at the start of the session, followed by SMI, Managem and Risma which dropped 2.76%, 2.69% and 2.30% respectively. . In contrast, Alliances (+ 3.93%), Delta Holding (+ 0.82%), Microdata (+ 0.60%) and Attijariwafa Bank (+ 0.52%) were evolving in positive territory. On Wednesday, the Casablanca Stock Exchange ended its trading on a stable note, after a checkered session. READ Local finances: Main points of the TGR Monthly Bulletin

Les collectivités territoriales enregistrent un nouvel excédent budgétaire à fin juillet

Selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), les budgets des collectivités territoriales ont dégagé un excédent global de 4,2 MMDH à fin juillet 2020 contre un excédent de 6,7 MMDH enregistré un an auparavant. Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de juillet 2020, la TGR précise que cet excédent tient « compte de dépenses d'investissement de 6 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 508 MDH ». Soulignons qu'au titre des sept premiers mois de cette année et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales fait ressortir des recettes ordinaires en baisse de 11,5% à 23 MMDH par rapport à fin juillet 2019. Comme le relèvent les données de la TGR, la diminution des recettes ordinaires fait suite à la « baisse de 8,1% des recettes transférées, de 14,3% des recettes gérées par l'Etat et de 20,9% des recettes gérées par les collectivités territoriales ». En détail, la TGR explique que cette dégringolade provient de « la diminution de 6,7% des impôts directs suite au recul de la taxe professionnelle (-22,5%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-8,3%) et de la taxe d'habitation (-15,6%), conjuguée à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+12,4%) », souligne la Trésorerie générale. Ce recul est également dû à la baisse de 11,1% des impôts indirects, qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-10,2%) et de la taxe sur les opérations de construction (-28,9%), et par la hausse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+47%), souligne la TGR dans son bulletin. Le repli des recettes ordinaires est également lié à la diminution de 22,9% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse de 59,3% des fonds de concours, de 34,9% des recettes domaniales et de 26% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal. Concernant la répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région, la TGR fait état d'une forte concentration au niveau de six régions avec 72,3% de ces recettes. Il ressort ainsi que les recettes de la région de Casablanca-Settat (4.864 MDH) représentent 21,1% des recettes globales des collectivités territoriales, tandis que celles de la région de Rabat-Salé-Kénitra viennent en second rang avec 12,5% des recettes. Quant aux recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab, elles représentent 1,7%. Analysant cette fois-ci l'évolution des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette), la Trésorerie relève qu'elles se sont établies à 20,6 MMDH à fin juillet, traduisant un recul de 0,6% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019. En s'inscrivant en hausse de 0,5%, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 13,3 MMDH au terme des sept premiers mois de l'année en cours, « en raison de la hausse de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services », poursuit la Trésorerie. Comme pour les recettes des budgets principaux des collectivités territoriales, la répartition des dépenses des collectivités territoriales par région laisse apparaître une forte concentration au niveau de six régions avec, cette fois-ci, 68,6% de ces dépenses. Il ressort ainsi que les dépenses de la région de Casablanca-Settat (3.365 MDH) représentent 17,4% des dépenses globales des collectivités territoriales tandis que celles de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,2% des dépenses globales. Dans ce même registre, les dépenses d'investissement sont passées de 6.331 MDH à fin juillet 2019 à 6.016 MDH à fin juillet 2020. Ce qui correspond à une baisse de 5% équivalant à -315 MDH. Selon les explications de la TGR, ce recul est dû notamment à la diminution des émissions au titre des projets intégrés (-440 MDH), aux acquisitions mobilières (-166 MDH), aux programmes nationaux (-144 MDH) et aux acquisitions immobilières (-90 MDH), conjuguée à la hausse des émissions au titre des subventions (+407 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (+117 MDH). On retient enfin que « l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juillet 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.516 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.278 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,4 MMDH », souligne la TGR dans son bulletin de statistiques des finances locales.

Les collectivités territoriales enregistrent un nouvel excédent budgétaire à fin juillet

Selon les chiffres publiés par la Trésorerie générale du Royaume (TGR), les budgets des collectivités territoriales ont dégagé un excédent global de 4,2 MMDH à fin juillet 2020 contre un excédent de 6,7 MMDH enregistré un an auparavant. Dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de juillet 2020, la TGR précise que cet excédent tient « compte de dépenses d'investissement de 6 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 508 MDH ». Soulignons qu'au titre des sept premiers mois de cette année et en comparaison avec la même période de l'année 2019, l'exécution des budgets des collectivités territoriales fait ressortir des recettes ordinaires en baisse de 11,5% à 23 MMDH par rapport à fin juillet 2019. Comme le relèvent les données de la TGR, la diminution des recettes ordinaires fait suite à la « baisse de 8,1% des recettes transférées, de 14,3% des recettes gérées par l'Etat et de 20,9% des recettes gérées par les collectivités territoriales ». En détail, la TGR explique que cette dégringolade provient de « la diminution de 6,7% des impôts directs suite au recul de la taxe professionnelle (-22,5%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-8,3%) et de la taxe d'habitation (-15,6%), conjuguée à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+12,4%) », souligne la Trésorerie générale. Ce recul est également dû à la baisse de 11,1% des impôts indirects, qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-10,2%) et de la taxe sur les opérations de construction (-28,9%), et par la hausse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+47%), souligne la TGR dans son bulletin. Le repli des recettes ordinaires est également lié à la diminution de 22,9% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse de 59,3% des fonds de concours, de 34,9% des recettes domaniales et de 26% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal. Concernant la répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région, la TGR fait état d'une forte concentration au niveau de six régions avec 72,3% de ces recettes. Il ressort ainsi que les recettes de la région de Casablanca-Settat (4.864 MDH) représentent 21,1% des recettes globales des collectivités territoriales, tandis que celles de la région de Rabat-Salé-Kénitra viennent en second rang avec 12,5% des recettes. Quant aux recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab, elles représentent 1,7%. Analysant cette fois-ci l'évolution des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette), la Trésorerie relève qu'elles se sont établies à 20,6 MMDH à fin juillet, traduisant un recul de 0,6% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019. En s'inscrivant en hausse de 0,5%, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 13,3 MMDH au terme des sept premiers mois de l'année en cours, « en raison de la hausse de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services », poursuit la Trésorerie. Comme pour les recettes des budgets principaux des collectivités territoriales, la répartition des dépenses des collectivités territoriales par région laisse apparaître une forte concentration au niveau de six régions avec, cette fois-ci, 68,6% de ces dépenses. Il ressort ainsi que les dépenses de la région de Casablanca-Settat (3.365 MDH) représentent 17,4% des dépenses globales des collectivités territoriales tandis que celles de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,2% des dépenses globales. Dans ce même registre, les dépenses d'investissement sont passées de 6.331 MDH à fin juillet 2019 à 6.016 MDH à fin juillet 2020. Ce qui correspond à une baisse de 5% équivalant à -315 MDH. Selon les explications de la TGR, ce recul est dû notamment à la diminution des émissions au titre des projets intégrés (-440 MDH), aux acquisitions mobilières (-166 MDH), aux programmes nationaux (-144 MDH) et aux acquisitions immobilières (-90 MDH), conjuguée à la hausse des émissions au titre des subventions (+407 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (+117 MDH). On retient enfin que « l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juillet 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.516 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.278 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,4 MMDH », souligne la TGR dans son bulletin de statistiques des finances locales. Cliquez [ici](#) pour lire l'article depuis sa source.

Excédent budgétaire de 4,2 MMDH à fin juillet (TGR)

Collectivités territoriales

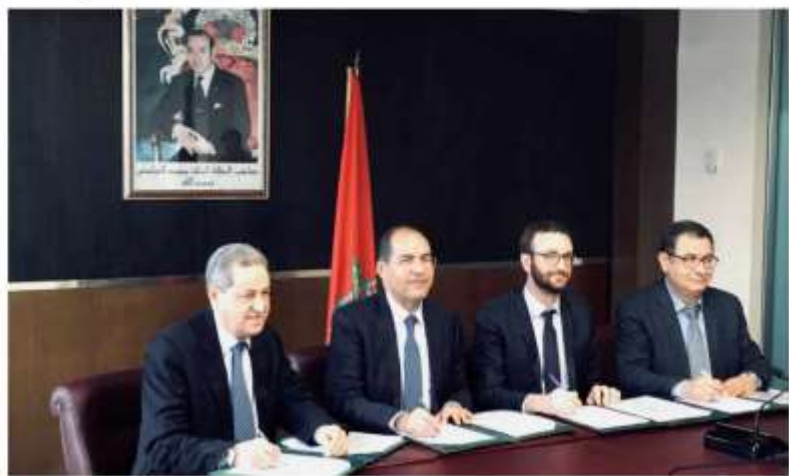
Excédent budgétaire de 4,2 MMDH à fin juillet (TGR)

Casablanca, 31/08/2020 (MAP) - L'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître un excédent budgétaire de 4,2 milliards de dirhams (MMDH) au titre des sept premiers mois de cette année, contre un excédent de 6,7 MMDH un an auparavant, selon la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Cet excédent tient compte des dépenses d'investissement de plus de 6 MMDH et des soldes positifs de 500 millions de dirhams (MDH) et 8 MDH dégagés par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de juillet 2020.

Le bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 23 MMDH, en diminution de 11,5% par rapport à fin juillet 2019. Ceci s'explique par la baisse de 8,1% des recettes transférées, de 14,3% des recettes gérées par l'Etat et de 20,9% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Concernant les dépenses ordinaires de ces collectivités, elles ont augmenté de 0,5% à 13,3 MMDH en raison de la hausse de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services. Ainsi, les dépenses globales



réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 20,6 MMDH, en repli de 0,6% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019. Elles se composent à hauteur de 64,7% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait remarquer que l'excédent dégagé par les

budgets des collectivités territoriales à fin juillet 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.516 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.278 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,4 MMDH.

MAP

Quatre points-clés

Voici les quatre points-clés du Bulletin mensuel de statistiques des finances locales (BMSFL) au titre du mois de juillet, publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR):

1. Recettes:

- Une baisse des recettes ordinaires de 11,5% provenant de:
 - La diminution de 6,7% des impôts directs suite au recul de la taxe professionnelle (-22,5%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-8,3%) et de la taxe d'habitation (-15,6%), conjuguée à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+12,4%).
 - La baisse de 11,1% des impôts indirects qui s'explique notamment par la diminution de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-10,2%), de la taxe sur les opérations de construction (-28,9%) et par la hausse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+47%).
 - La diminution de 22,9% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse de 59,3% des fonds de concours, de 34,9% des recettes domaniales et de 26% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal.
 - Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance)

représentent 58% des recettes globales des collectivités territoriales.

2. Dépenses:

- Des dépenses ordinaires en augmentation de 0,5% en raison de la hausse de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services.
- Des dépenses d'investissement passant de 6.331 MDH à fin juillet 2019 à 6.016 MDH à fin juillet 2020, soit une baisse de 5%.

3. Solde ordinaire et excédent global:

- Un solde ordinaire positif de 9,7 MMDH contre un solde ordinaire positif de 12,7 MMDH un an auparavant.
- Un excédent global de 4,2 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 508 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 6,7 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 282 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

4. Fonds propres:

- A fin juillet 2020, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 41,6 MMDH dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

L'excédent budgétaire avoisine les 4,2 milliards de DH à fin juillet

Collectivités territoriales

L'excédent budgétaire avoisine les 4,2 milliards de DH à fin juillet

L'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître un excédent budgétaire de 4,2 milliards de dirhams au titre des sept premiers mois de cette année, contre un excédent de 6,7 milliards de DH un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte des dépenses d'investissement de plus de 6 milliards de DH et des soldes positifs de 500 millions et 8 millions de DH dégagés par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de juillet 2020.

Le bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 23 milliards de DH, en diminution de 11,5% par rapport à fin juillet 2019. Ceci s'explique par la baisse de 8,1% des recettes transférées, de 14,3% des recettes gérées par l'État et de 20,9% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Concernant les dépenses ordinaires de ces collectivités, elles ont augmenté de 0,5% à 13,3 milliards de DH en raison de la hausse de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services. Ainsi, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 20,6 milliards de DH, en repli de 0,6% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019. Elles se composent à hauteur de 64,7% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait remarquer que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juillet 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1,516 milliard de DH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,278 milliard de DH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,4 milliards de DH. ■

L.M.

Excédent budgétaire de 4,2 milliards de dirhams à fin juillet

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Excédent budgétaire de 4,2 milliards de dirhams à fin juillet



• Nouredine Bensouda, Trésorier général du Royaume

Cet excédent tient compte des dépenses d'investissement de plus de 6 MMDH et des soldes positifs de 500 millions de dirhams.

L'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître un excédent budgétaire de 4,2 milliards de dirhams (MMDH) au titre des sept premiers mois de cette année, contre un excédent de 6,7 MMDH un an auparavant, a indiqué la Trésorerie Générale du Royaume (TGR).

Cet excédent tient compte des dépenses d'investissement de plus de 6 MMDH et des soldes positifs de 500 millions de dirhams (MDH) et 8 MDH dégagés par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de juillet 2020. Le bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 23 MMDH, en diminution de 11,5% par rapport à fin juillet 2019. Ceci s'ex-

plique par la baisse de 8,1% des recettes transférées, de 14,3% des recettes gérées par l'Etat et de 20,9% des recettes gérées par les collectivités territoriales, selon la même source.

Concernant les dépenses ordinaires de ces collectivités, elles ont augmenté de 0,5% à 13,3 MMDH en raison de la hausse de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services. Ainsi, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 20,6 MMDH, en repli de 0,6% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019. Elles se composent à hauteur de 64,7% de dépenses ordinaires, précise la TGR.

Par ailleurs, la TGR fait remarquer que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juillet 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1.516 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.278 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,4 MMDH, relève la même source. ■

Finances Locales: Principaux points du Bulletin mensuel de la TGR

Dans son Bulletin mensuel de statistiques des finances locales (BMSFL) au titre du mois de juillet, la Trésorerie générale du Royaume (TGR) s'est intéressée à quatre principaux points, à savoir Les recettes, les dépenses, le Solde ordinaire et excédent global et les Fonds propres. Il en ressort ainsi que: Recettes: – Une baisse des recettes ordinaires de 11,5% provenant de: • La diminution de 6,7% des impôts directs suite au recul de la taxe professionnelle (-22,5%), de la taxe de services communaux (-7,6%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (-8,3%) et de la taxe d'habitation (-15,6%), conjuguée à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+12,4%). • La baisse de 11,1% des impôts indirects qui s'explique notamment par la diminution de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-10,2%), de la taxe sur les opérations de construction (-28,9%) et par la hausse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (+47%). • La diminution de 22,9% des recettes non fiscales provenant notamment de la baisse de 59,3% des fonds de concours, de 34,9% des recettes domaniales et de 26% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal. – Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 58% des recettes globales des collectivités territoriales. Dépenses: – Des dépenses ordinaires en augmentation de 0,5% en raison de la hausse de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services. – Des dépenses d'investissement passant de 6.331 MDH à fin juillet 2019 à 6.016 MDH à fin juillet 2020, soit une baisse de 5%. Solde ordinaire et excédent global: – Un solde ordinaire positif de 9,7 MMDH contre un solde ordinaire positif de 12,7 MMDH un an auparavant. – Un excédent global de 4,2 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 508 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 6,7 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 282 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes. Fonds propres: – A fin juillet 2020, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 41,6 MMDH dont 35,7 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.



L'excédent budgétaire avoisine les 4,2 milliards de DH à fin juillet

L'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître un excédent budgétaire de 4,2 milliards de dirhams au titre des sept premiers mois de cette année, contre un excédent de 6,7 milliards de DH un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR). Cet excédent tient compte des dépenses d'investissement de plus de 6 milliards de DH et des soldes positifs de 500 millions et 8 millions de DH dégagés par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de juillet 2020. Le bulletin fait également ressortir que les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 23 milliards de DH, en diminution de 11,5% par rapport à fin juillet 2019. Ceci s'explique par la baisse de 8,1% des recettes transférées, de 14,3% des recettes gérées par l'État et de 20,9% des recettes gérées par les collectivités territoriales. Concernant les dépenses ordinaires de ces collectivités, elles ont augmenté de 0,5% à 13,3 milliards de DH en raison de la hausse de 2,8% des dépenses de personnel et de 5,7% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 3,2% des dépenses des autres biens et services. Ainsi, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 20,6 milliards de DH, en repli de 0,6% par rapport à leur niveau à fin juillet 2019. Elles se composent à hauteur de 64,7% de dépenses ordinaires. Par ailleurs, la TGR fait remarquer que l'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin juillet 2020, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 1,516 milliard de DH, a permis le remboursement du principal de la dette pour 1,278 milliard de DH et la reconstitution des fonds disponibles pour 4,4 milliards de DH.